

Les Remparts sont devenus les nouveaux monarques du hockey junior

En battant les Castors de Sherbrooke, 5-1, hier soir au Colisée, devant 13,415 personnes, les Remparts ont ramené à Québec la coupe du Président, et ont mérité du même coup une participation au tournoi de la coupe Memorial. Le capitaine Jean Gagnon (notre photo) battait la mesure, comme toujours, après le triomphe des siens.

pages B-1 et B-2



Le Soleil, Jacques Deschênes

LE PERIL JAUNE

Depuis une entente tacite entre les compagnies de transport scolaire en 1974, il n'existe vraiment pas de compétition dans ce domaine. Il pourrait en coûter plus de \$1 milliard pour financer le transport scolaire d'ici à 1980 à cause de ce cartel.

page B-7



LAVIGUEUR ASSURANCE INC.
courtiers d'assurances générales
376, rue du Roi, Québec. Tél.: 522-7031

LE SOLEIL

64 PAGES

4 CAHIERS

QUEBEC, MARDI 4 MAI 1976

80e ANNEE, No 109

PRIX 25¢

Jato
ON LES A LES PRIX

Une autre impasse du côté de la CEQ

à lire

Pluie d'obus sur Beyrouth

Le tout Beyrouth, port et aéroport compris, a été encore hier le théâtre de combats au mortier et à la roquette entre musulmans et chrétiens. Près de 2,000 obus de tout genre sont tombés sur la capitale libanaise où, en deux jours d'affrontements incessants, on a dénombré pas moins de 200 morts et de nombreux blessés.

page D-1



Le Skaubo, plus gros navire à mouiller à Québec.

page A-3

Les Jeux à la TV sont menacés

Les employés et techniciens en radiodiffusion de Radio-Canada, ont lancé un ultimatum à la commission anti-inflation qui pourrait compromettre la transmission des Jeux olympiques.

Par la voix de son président, M. Jean Benoît, ce syndicat a donné jusqu'au 14 mai à la commission pour décider si le contrat intervenu entre la société d'Etat et le syndicat est acceptable.

Ce contrat impliquant 2,700 membres du syndicat a été signé le 27 février après 9 mois de négociations.

La convention englobe une hausse de 15 pour cent au cours de la première année.



Les centres de services sociaux perdront des plumes

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a laissé entendre hier que les centres de services sociaux (CSS) devront céder aux centres d'accueil et aux centres locaux de services communautaires une partie de leur champ de juridiction. M. Forget juge que la loi 65 les a peut-être "vêtus trop grandement" lors de leur création.

page A-18

ce soir

ARTS: Grand Théâtre — Concert de l'Orchestre symphonique de Québec — 20h30. **TELE:** A Radio-Québec, l'émission "A la même vie", animée par Michel Moreau, sera consacrée à l'agressivité chez l'enfant — 18h30.

SPORTS: A Radio-Canada, quatrième match des demi-finales opposant les Canadiens aux Islanders — 20h.

page A-5

par Claude VAILLANCOURT

Au moment où le groupe d'enseignants catholiques anglophones envisage la possibilité d'un règlement négocié, dès cette semaine, la négociation entre les représentants des enseignants catholiques francophones et ceux du gouvernement du Québec reprend l'allure d'une guerre des chiffres.

Cet aspect de la négociation avait été abandonné depuis le 5 avril dernier alors que la CEQ, pilotée par M. Yvon Charbonneau, dévoilait une contre-proposition globale de la centrale sur la tâche d'enseignement et sur le nombre de professeurs qu'elle exigeait.

A l'origine de la reprise des hostilités, un communiqué de l'attaché de presse du ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, selon lequel un écart de plus de 10,000 enseignants sépare les deux clans sur les effectifs requis au terme de la contre-proposition syndicale.

Le ministre de l'Éducation soutient tirer cet écart d'un document de travail préparé par un comité technique composé de représentants de la CEQ, du ministère de l'Éducation et de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ).

"En termes de méthode de travail, précise le ministre, les participants se sont d'abord entendus sur les clientèles scolaires effectives ou prévues pour les années 1974-1975 à

(Suite à la page A6, 4e col.)

sommaire

A Québec aujourd'hui	C-7
Annances classées	D-6 à D-16
Arts et lettres	C-6 et C-7
Bandes dessinées	D-17
Bridge	D-15
Carrières et professions	B-6
Consommation	A-10 et A-11
Dans nos régions	C-3
Décès	D-18
Economie-finances	B-8 à B-11
Feuilleton	D-14
Horoscope	D-16
Monsieur québécois	A-7
Mot mystère	D-6
Mots croisés	D-11
Patron	D-12
Sport	B-1 à B-6
Télévision	C-8

météo

Nuageux avec quelques averses, demain. Minimum, cette nuit: 0. Maximum, demain: 13.

Détails, page A-2



Un sauvetage qui tient du miracle

par Guy DUBE

C'est un miracle! Un miracle médical! Un "cadavre" qui revit!

Une équipe de huit policiers du Grand Beauport a réussi à retirer des eaux de la rivière Beauport, dimanche avant-midi, le corps du petit Mario Déry, trois ans, qui a été entraîné par un courant fort, sur une distance d'un demi-mille, pendant dix longues minutes, à travers chutes, rapides, troncs d'arbres, roches, tunnels, tuyaux, bref à travers tout ce que l'on rencontre le long d'une petite rivière, le printemps.

Mario, enfant de Roland Déry et de Denise Vermette, s'est assommé en glissant dans la rivière qui borne le terrain familial, rue Chabanel, dans le quartier Giffard.

"En le prenant dans mes bras, j'étais certain qu'il était mort", relate le policier Marcel Coulombe.

A son arrivée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, certains médecins et infirmières murmurent qu'il est sans vie.

C'est vrai, son cœur ne bat plus, ses poumons ne respirent plus. Mais on ignore depuis combien de minutes il est mort.

L'équipe médicale ne désespère toutefois pas. Comme l'équipe policière, qui a tout fait pour arracher le jeune Mario à la mort, les médecins et infirmières tentent le tout pour le tout.

On lui frappe la poitrine vis-à-vis du cœur. On lui administre des piqûres. On lui donne un choc électrique. On lui insuffle de l'oxygène.

Puis le cardiographe se met à zigzaguer. Lentement, mais sûrement. Son cœur bat. Faiblement, mais il bat. Un autre miracle médical!

A l'hôpital, on affirmait, hier, que son état est "satisfaisant". "Il y a eu des progrès intéressants", a précisé un porte-parole médical.

Hier après-midi, un peu plus de 24 heures après l'accident dans la rivière, Mario, qui vient tout juste d'avoir ses trois ans, ouvrait les yeux et semblait reconnaître son frère et sa mère.

Mais, restera-t-il marqué? Les cellules de son cerveau ont-elles été attaquées? Personne ne peut se prononcer pour l'instant.

Sa mère, Denise Vermette, répétait sans cesse, hier, à l'hôpital: "J'espère qu'ils vont le sauver, j'espère qu'ils vont le sauver!"

(Suite à la page A6, 1re col.)



Le Soleil, Jacques Deschênes

Sur une distance d'un demi-mille, pendant dix longues minutes, le petit Mario Déry a été emporté à la dérive, à travers chutes, rapides, troncs d'arbres, roches. Il a été localisé un peu avant qu'il n'atteigne le fleuve.

"Les sourds, citoyens de deuxième classe"

par Anne-Marie VOISARD

L'Institut des sourds de Charlebourg dénonce l'indifférence des autorités gouvernementales face au problème de la surdité au Québec. Cette situation suffirait d'ailleurs à expliquer que les responsables s'interrogent sur la survie même de l'institution.

"On se demande si le gouvernement" (en négligeant de répondre ou en opposant un non à la plupart de nos demandes) ne veut pas nous amener à fermer la maison", constate M. Adrien Lacroix, directeur de l'enseignement professionnel à l'Institut des sourds.

M. Lacroix est l'auteur d'un

document de 81 pages intitulé "Les sourds, citoyens de deuxième classe". Ce document, qui vient d'être adressé à quelques journaux, fait suite à un mémoire adressé l'an dernier aux ministères des Affaires sociales (MAS) et de l'Éducation (MEQ) et pour lequel le Service de l'enfance inadaptée du MEQ a été le seul à envoyer un accusé de réception.

L'intégration

A la lecture du document de M. Lacroix, on se rend compte qu'un des principaux motifs de mécontentement est lié à l'intégration des enfants sourds aux commissions scolaires régionales.

Tout en se disant favorable

au principe de l'intégration, l'auteur du document soutient "qu'au Québec, on a abordé jusqu'ici l'intégration de la mauvaise façon" en lui donnant, notamment, un objectif d'économie de sous.

Pour M. Lacroix, les écoles spécialisées demeureront toujours nécessaires pour les enfants qualifiés de "sourds profonds" et pour ceux qui, en plus de leur surdité, souffrent d'un autre handicap (c'est le cas de 25 à 33 p.c. des sourds).

De plus, étant donné la faible incidence de la surdité dans la population (1 cas sur 1.000 environ), M. Lacroix soutient que les commissions scolaires n'ont ni les moyens, ni la clientèle, pour se payer

des classes spéciales de sourds profonds.

Une des grandes difficultés pour les commissions scolaires consiste à trouver des éducateurs spécialisés et "il est aberrant de constater", remarque M. Lacroix, "qu'il s'en trouve qui accueillent des déficients auditifs avec un personnel dont la seule formation particulière est d'être allé visiter un centre d'enfants sourds".

Compte tenu de toutes ces difficultés et à cause de leur longue expérience auprès des enfants sourds, M. Lacroix est d'avis que les écoles spécialisées, comme l'Institut des sourds, pourraient être habilitées à former des éducateurs spécialisés.

De même, au lieu des classes "spéciales" relevant des commissions scolaires, M. Lacroix préconiserait plutôt des classes "antennes", situées comme les premières dans une école "d'entendants", mais relevant, cette fois, de l'Institut des sourds.

Selon le document, la liste des rôles qui pourraient être confiés à l'Institut des sourds est encore longue. Ainsi, "l'école spécialisée ne doit jamais oublier que, même si elle reçoit des élèves qui ne peuvent s'intégrer sur le plan scolaire, elle doit prendre les mesures nécessaires pour leur permettre de s'intégrer à la société à la fin des études". Même chose pour la "vie professionnelle", où

l'intégration demeure "un objectif important à atteindre".

Les adultes

L'auteur du document estime également que les écoles spécialisées pourraient rendre de grands services aux adultes atteints de surdité.

Par exemple, le sourd, parce qu'il n'entend pas, a tendance à perdre progressivement la parole qu'il a acquise à l'école. L'Institut des sourds, en organisant des rencontres avec des spécialistes, pourrait aider à contourner cette difficulté.

De même, les écoles spécialisées pourraient contri-

buer à mettre sur pied des services d'interprètes à la disposition des sourds.

Toutes ces fonctions s'ajouteraient à la recherche, fonction que M. Lacroix juge essentielle dans toute entreprise qui entend progresser.

Le dépistage

Il est un autre rôle que l'Institut des sourds juge essentiel sans être en mesure cependant de le remplir. Il s'agit du dépistage de la surdité qui, selon le document de M. Lacroix, devrait être assumé par les hôpitaux qui soumettraient le nouveau-né à un examen approprié.

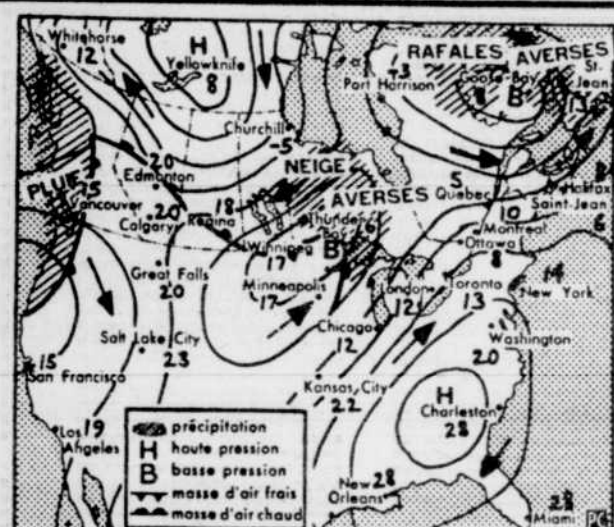
M. Lacroix dit avoir été

impressionné très favorablement par un stage en France où il a vu des enfants sourds de 2½ à 5 ans fréquenter des classes maternelles.

La rééducation précoce des enfants est un objectif fort important qui ne saurait être envisagé sans un dépistage également précoce. Il faut connaître le mal, avant de le guérir.

Or, tant au niveau du dépistage qu'à celui de la rééducation, M. Lacroix déplore l'absence de politique gouvernementale globale. Mais, "comme l'intégration est un terme bien à la mode, on permet à des commissions scolaires d'intégrer"

la météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour ce mardi 4 mai 1976:

Le creux barométrique qui a apporté hier de la pluie dans le sud-ouest du Québec et de la neige dans le nord-ouest quittera la province en fin de journée. Il est suivi d'une haute pression qui tend à dégager le ciel sur la plupart de nos régions. Une autre perturbation atteindra l'ouest de la province demain matin: elle occasionnera un peu de pluie ou de neige fondante dans le nord alors que le sud ne recevra que des bandes nuageuses. Les températures remonteront lentement pour rejoindre les moyennes saisonnières au cours des prochains jours.

Régions de Québec, de Trois-Rivières, des Laurentides, de la Haute-Mauricie, du Saguenay et du sud du Lac-St-Jean. Demain: plutôt nuageux avec quelques averses. Maximum aujourd'hui: 4 à 6. Minimum cette nuit: 0. Maximum demain: 11 à 13.

Régions de Baie-Comeau et de Sept-Îles. Demain: Généralement ensoleillé; nébulosité croissante en fin de journée. Température à la baisse atteignant 0 ce soir et -2 cette nuit. Maximum demain: 8 à 10.

températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min	Max
Vancouver	9	16
Victoria	10	15
Edmonton	0	23
Calgary	4	22
Saskatoon	-2	22
Regina	-4	20
Winnipeg	-8	12
Churchill	-15	-7
Sudbury	1	6
Toronto	5	9
Ottawa	9	11
Montréal	10	12
Québec	4	15
Fredericton	8	14
St-Jean, N.-B.	7	13
Moncton	8	16
Halifax	7	9
Charlottetown	9	14
St-Jean, T.-N.	5	14
Chicago	2	10
Detroit	3	6
Boston	11	24
New York	14	19
Washington	13	19
Miami	23	24
St-Louis	-7	14
Los Angeles	16	18
San Francisco	8	16
Acapulco	24	36
Barbade	24	29
Bermudes	21	23
La Havane	27	31
Kingston	22	30
Mexico	10	22

soleil

	MERCREDI	
Lever	4.24	Coucher
	19.01	Durée
		14.37

marée

	MERCREDI	
Basse	5h45	Basse
Haute	10h50	Haute
		23h30

705 EST. BOUL. CHAREST
QUÉBEC 7
TEL. 522-1297
628-0507

VACANCES
SUNFLIGHT
à l'Agence de Voyages

Sears

BARBADES

1 semaine
à partir de
\$299 p.p.
2 semaines à
partir de \$359

Départ de Montréal, les vendredis du 16 avril au 10 décembre, chambre double.

Téléphonez au
numéro ci-dessous
et demandez le
compteur Sunflight.
529-9073
Place Fleur de Lys
Dites "Portez à mon compte"
Permis No 75-01-50-461

A VENDRE
UN MINI-ORDINATEUR N.C.R. 399
Deux (2) ans d'usage, très bonne condition.
\$17,000
DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT
Pour informations, téléphoner à:
842-0274
Demander Gilles Alain

Faites donc affaire avec des experts!



AlSCO fabrique, vend et installe portes et fenêtres d'aluminium depuis 25 ans. C'est la meilleure des garanties.

- Portes et fenêtres d'aluminium tous genres, toutes dimensions et toutes conçues pour le climat canadien.
- Toute la gamme des produits d'aluminium.
- Estimé gratuit à domicile ou au magasin.
- Représentants qui connaissent leur affaire.
- Produits et installation garantis.
- Service après-vente impeccable.

Téléphonez aux experts AlSCO

2070 rue Branly, Ste-Foy 681-0089

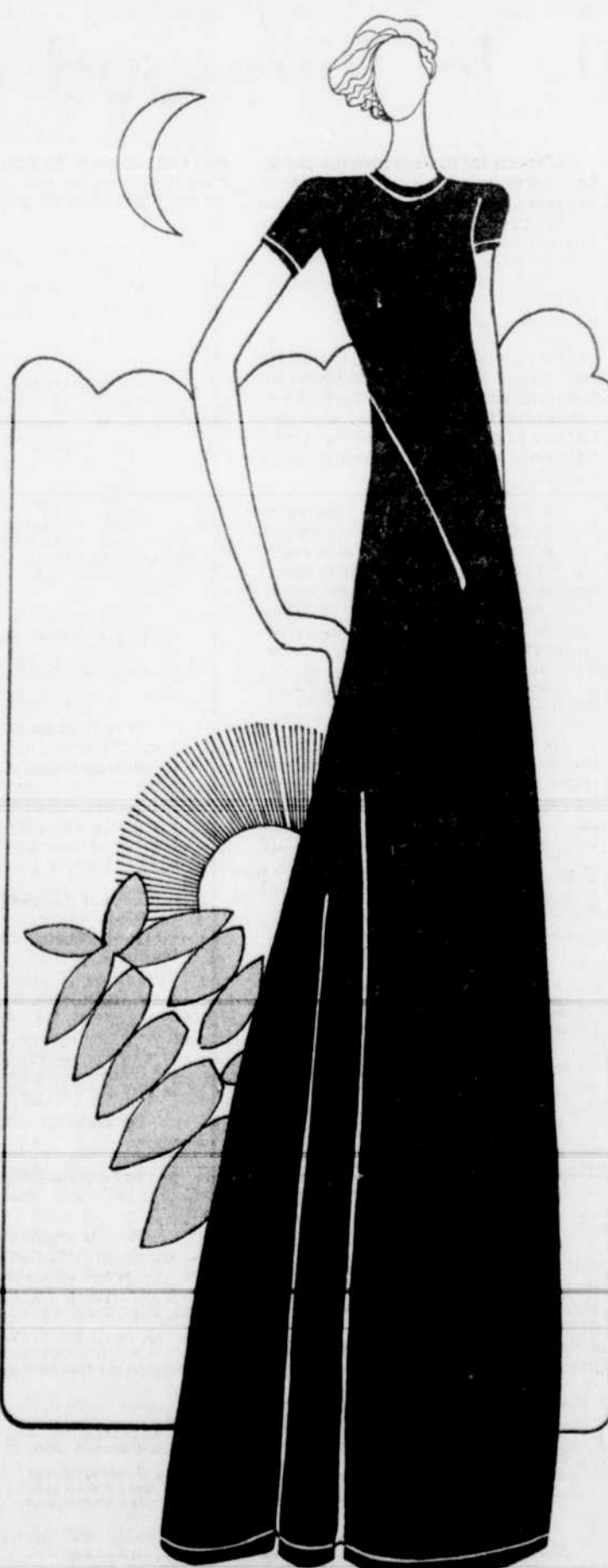
ALSCO INC. (1974)
Vous simplifie l'existence.

dimanche le neuf mai,

POUR LA FÊTE DES MÈRES

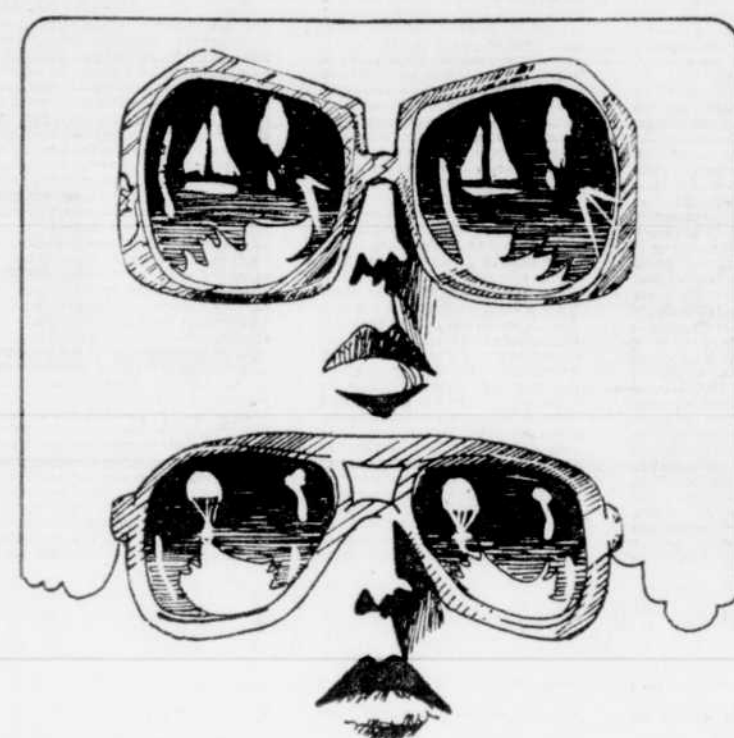
offrez lui un présent signé...

SIMONS



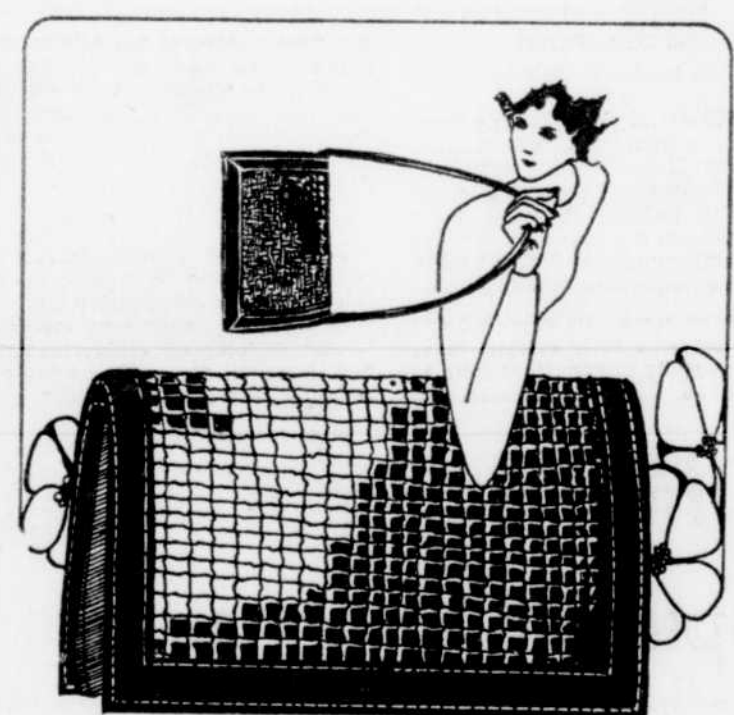
le tee-shirt court à ses pieds...

se baladant au grand jour quand... maman n'a plus envie de dormir. Vit exclusivement pour nous en tricot de coton-polyester et garde son teint au lavage. Voit la vie en marine, jaune, pêche ou vert, et en TP. P. M. G. Régulièrement \$13, spécial \$10.99



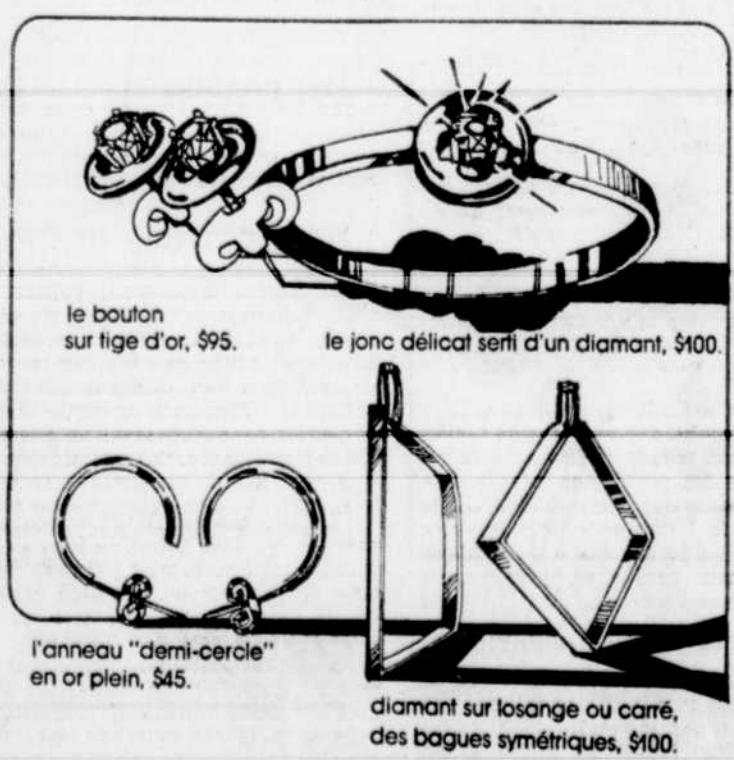
miroir... miroir...

...dis-lui qu'elle est la plus jolie... en sportive ou fausse vahiné de piscine... avec ses lunettes-miroir aux coques subtiles ou géométriques, et verres filtrants en dégradé. Importées exclusivement pour nous, \$12.



le chevreau se tresse...

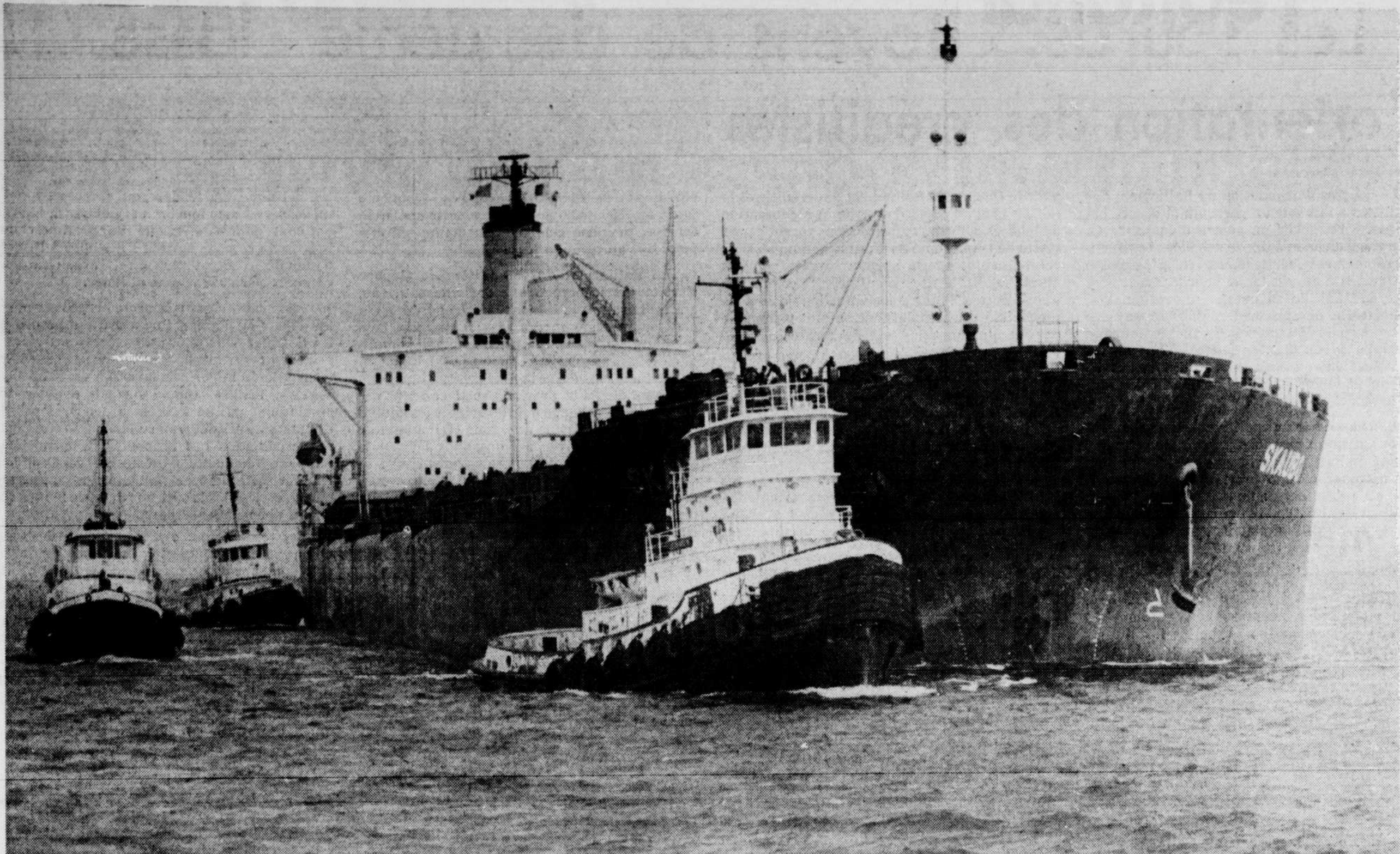
d'une main de "maître" pour habiller de raffinement son sac. Se balade à l'épaule ou se repose sous-bras. Double soufflet pour bonne contenance... discrète. Noir, beige, marine ou liège. \$65.



or et diamant... à jamais

Vrai, dit précieux. Pensés rien que pour nous et maman, en or 14 carats et diamant 5 points. Des bijoux d'une alliance touchante qui se prend d'amour pour la lumière...

place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy



Le Soleil, Roland Marcoux

Deux records au port de Québec

Deux records ont été battus, hier, au port de Québec. Selon le surintendant des quais, M. Louis Côté, le bateau norvégien Skaubo, propriété de I.M. Skaugen d'Oslo, et commandé par M. J. Zahl Pettersen, a livré 108,832 tonnes longues (2,240 livres)

d'huile brute à la raffinerie Aigle d'Or, de Saint-Romuald. Le record précédent appartenait au bateau polonais Sokolica dont la cargaison était de 105,649 tonnes longues, le 8 janvier 1976. Outre sa cargaison, le Skaubo (fabriqué au Japon) est le

navire ayant le plus gros tirant d'eau, soit 48 pieds, trois pieds de plus que le Tsuriga Maru, battant pavillon japonais et qui mouilla à Québec, le premier mai 1975. Le Skaubo lèvera l'ancre demain pour aller prendre une cargaison de minerai à Sept-Îles.

Le regroupement sur la Rive-Sud a failli couler à pic

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le projet de regroupement des municipalités de Lévis, Lauzon et Saint-David a failli être compromis définitivement, hier soir. Il ne tient plus qu'à un fil, celui d'une extraordinaire générosité du ministre des Affaires municipales dans l'octroi d'une subvention discrétionnaire.

C'est au conseil de ville de Lévis que le projet a failli avorter, après plus d'un an de discussion et juste au moment où des fonctionnaires du

ministère québécois des Affaires municipales viennent de déposer un rapport très attendu sur les implications financières du regroupement, un document qui, aux dires de certains conseillers de Lévis, n'apprend rien de nouveau.

Le bouillant conseiller Marcel Lacroix, après avoir dénoncé ce que ses collègues du conseil de Lévis ont aussi appelé la malhabileté du maire de Lauzon, a proposé catégoriquement que le conseil de la ville de Lévis se retire définitivement du dossier.

L'argument majeur invoqué par M. Lacroix est que le regroupement ferait dépenser, aux seuls contribuables de Lévis, quelque \$500,000 de plus, la première année, que ce qu'ils paient déjà en taxes municipales.

Une réponse à Lauzon

La proposition de M. Lacroix n'a pas trouvé d'appui. Mais tous les membres du conseil de ville de Lévis ont trouvé malhabile l'invitation des édiles de Lauzon à accélérer la discussion alors qu'il manquait le document essentiel, celui des finances.

Le geste de M. Lacroix fut peut-être surtout une vigoureuse réponse au conseil de Lauzon, qui avait en effet insisté pour qu'une discussion exploratoire soit entreprise quant à un éventuel protocole d'entente, en attendant la fin du rapport d'étude financière, chose qui était retardée continuellement depuis deux mois et qui est arrivée finalement en fin de semaine dernière.

Le conseil de Lévis, selon M. Marcel Lacroix, a étudié le dossier du regroupement beaucoup plus que celui de Lauzon l'a fait. "Nous ne tenons pas à nos sièges, contrairement à ce que prétendent certains conseillers de Lauzon", a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il ne vendra pas sa ville pour un plat de lentilles.

Autre rapport incomplet

Puisque le rapport sur les implications financières vient d'être déposé, les autres conseillers de la ville de Lévis ont trouvé la proposition de M. Lacroix prématurée. Mais, en général, ils n'ont guère d'enthousiasme. Le rapport, déposé sous le signe de la confidentialité, ne semble apporter aucun chiffre nouveau, se limitant aux budgets et aux états financiers des trois municipalités, aux coûts des services existants et à des tableaux comparatifs.

Les conseillers Marcel Lacroix et Maurice Ampleman n'ont pas caché leur déception vis-à-vis ce document. M. Lacroix, plus particulièrement, a déclaré qu'il a été très déçu, car il n'y a pas trouvé ce qui est d'une extrême importance pour décider du projet,

soit l'engagement du ministère concernant la subvention que celui-ci pourra octroyer pour favoriser la fusion.

Même le député-maire, M. Vincent-F. Chagnon, signalant à son tour qu'il serait prématuré de couper les ponts, actuellement, a admis que le nouveau

rapport est incomplet. "Une étude complémentaire va être terminée dans les prochaines heures", a-t-il déclaré, en annonçant, pour demain soir, une réunion de son conseil pour étudier tous ces documents en compagnie de fonctionnaires du ministère, comme le feront d'ailleurs les deux autres con-

sells concernés, d'ici la fin de la semaine.

M. Chagnon a réitéré son intention d'inviter le ministre, M. Goldbloom, à aller expliquer publiquement le rapport sur la Rive-Sud, incessamment, et à y annoncer la subvention qu'il peut autoriser pour ce projet de fusion.

Surplus de \$374,897 à Lévis, en 1975

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La situation financière de la ville de Lévis est fort enviable, a déclaré, hier soir, le député-maire, M. Vincent-F. Chagnon, lors de l'acceptation des états financiers, qui révèlent un surplus administratif au montant de \$374,897 pour l'année 1975.

Le vérificateur-comptable, M. Denis Guay, a confirmé l'affirmation du maire Chagnon, en signalant que la valeur d'actif de la ville de Lévis a été augmentée de \$5 millions, l'an dernier, pour atteindre la somme de \$14 millions, au 31 décembre, lorsque la dette nette à long terme se limitait à 10.46 pour cent de l'évaluation imposable.

Les revenus municipaux de Lévis, en 1975, ont totalisé \$4,423,000; ce qui a été supérieur de \$261,000 au montant qui avait été projeté dans le budget du début de l'année. La municipalité a pu aussi dépenser \$113,000 de moins que ce qui avait été prévu.

L'addition de revenus a été

ressentie notamment au chapitre des taxes et particulièrement à celui des subventions gouvernementales. Par contre, les dépenses moindres sont rapportées plus spécialement au service de la dette, qui a coûté \$962,908, mais où des remboursements pour \$136,000 ont dû être retardés à cette année.

En résumé, la dette nette à long terme se situe à \$11,688,223, à Lévis, soit à \$641 par capita. Cette dette a

été augmentée de près de \$4 millions, l'année dernière. L'évaluation imposable se chiffre par \$111,702,900, tandis que l'évaluation non imposable est de \$43,087,200.

Le Mouvement d'action populaire de Limoilou prend son envol

par Benoît ROUTHIER

Le Mouvement d'action populaire Limoilou (MAPL) est né hier et entend travailler à la défense des intérêts des gens du quartier avec, en priorité, deux dossiers: la détérioration du logement et les répercussions de l'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles, projet municipal appelé communément Kabir Kouba.

C'est ce que nous ont déclaré les artisans de ce rassemblement de citoyens, hier, lors d'une conférence de presse.

Le rayon d'action du MAPL vise les paroisses Saint-Charles, Saint-Fidèle, Saint-Esprit, Saint-François-d'Assise et Stadacona.

Deux assemblées pour identifier certains problèmes des gens de Limoilou se sont tenues en février dernier. C'est sur des problèmes relatifs à la détérioration du logement, aux faibles revenus, à l'assistance sociale, à la fermeture d'écoles, aux services insuffisants pour personnes âgées que le MAPL entend travailler.

Soirées d'information et enquête

Le groupement populaire, qui ne se veut pas au départ une cellule d'un futur parti politique qui ferait la lutte au Progrès civique du maire Gilles Lamontagne, tiendra des soirées d'information sur la détérioration du logement et les effets de la réalisation du projet Kabir Kouba demain le 5 mai, à la salle paroissiale de Stadacona; le 11, au sous-sol de l'église Saint-Esprit; le 19, au Centre des loisirs de Saint-Charles, le 26, à Saint-Fidèle et le 2 juin, au Centre des loisirs de Saint-François-d'Assise.

Ces soirées se veulent un des moyens de mener une vaste enquête sur la participation, qui ne se targue pas d'être scientifique, sur laquelle

ceux qui la feront pourront se baser pour trouver des solutions aux problèmes décelés dans le quartier.

Un nouveau Saint-Roch?

Le MAPL est inquiet aussi de voir Limoilou devenir, dans quelques années, un autre Saint-Roch où les gens enracinés seront évincés pour faire place au "progrès". Des signes avant-coureurs sont précisément des projets comme Kabir Kouba, l'augmentation des logements détériorés ou en phase de taudification.

Entre autres, la concrétisation de Kabir Kouba toucherait, selon les chiffres fournis par le MAPL, du côté de Limoilou, quelque 140 logements et environ 45 propriétaires. Tout le projet, tant dans Saint-Sauveur que dans Limoilou, affecterait quelque 5,000 personnes dans leur travail vu que sur 260 entreprises il n'en resterait que 16 en l'an 2000.

Les pionniers du MAPL ont tenu à préciser que leur action ne venait pas doubler celle entreprise par le Mouvement Environnement Limoilou (MEL), qui centre surtout son activité sur la lutte contre la pollution. Le MAPL, au contraire, est plutôt un complément et entend travailler en collaboration avec le MEL comme il tient pour nécessaire la collaboration avec les groupements populaires des autres quartiers de Québec.

Ceux qu'on pourrait appeler les fondateurs du MAPL sont Mlle Léa Saulnier et Huguette Rochette, MM. Paul Ouellet, J.-Y. Parent, Guy Baillargeon, Jacques et Denise Archibald et Albert Therrien.

Ces personnes tenteront de faire du MAPL un mouvement populaire permanent ce qui nécessitera un long travail de sensibilisation des citoyens de Limoilou aux problèmes qui les confrontent quotidiennement

Enfin à Québec! Un vrai spécialiste des PLANTES NATURELLES D'INTERIEUR

Vaste assortiment de plantes naturelles de toutes dimensions, à tous les prix et pour tous les goûts.

Grand choix de
CACTUS
jamais vu à Québec.

Gamme complète de
TERRARIUMS

Aussi, accessoires, articles décoratifs et nécessaire d'entretien pour plantes d'intérieur.

PLANTARYNA

630, rue St-Jean, Québec - Tél.: 529-3064

**TOUS LES SOIRS:
DES MENUS QUI
FONT PERDRE LA CARTE!**



**PETIT FILET
MIGNON**
et ses accompagnements
sont: salade à l'ailon, dessert breuvage

\$6.75

aussi, avec les mêmes accompagnements
BOEUF BOURGUIGNON... \$5.25
FRANCHES DE ROSEIF... \$5.75

BON APPÉTIT, MESSIRE



boul. Laurier 651-4055
boul. St-Anne 667-3232

Crédit Foncier
Fondé en 1880
Actif supérieur à \$800 millions

Obligations de 5 ans

Minimum \$500

10 1/4%
Intérêts payés semi-annuellement

10 1/2%
Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (M. J. Arseneault)
Frais virés acceptés (Mme L. Brulotte)
Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,
London, Winnipeg, Regina, Saskatoon,
Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock,
Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

L'orientation des créditistes

Le congrès d'orientation du Ralliement des créditistes a fait voir un parti plutôt désorienté qui pense retrouver un centre d'équilibre en puisant à gauche et à droite des idées hétéroclites rapidement amalgamées en programme politique. Il n'est pas facile pour le Ralliement des créditistes de se donner une originalité, hormis celle de son leader, dans le paysage politique confus du Québec. On peut toutefois se demander si son dernier congrès d'orientation ne mêlera pas davantage les électeurs et si, finalement, le Parti national populaire n'en sera pas le principal gagnant.

Dans les emprunts politiques, le Ralliement des créditistes a passablement lorgné cette fois du côté du Parti québécois, qu'on aimerait bien voir détrôner comme premier parti d'opposition, au profit naturellement des créditistes. Quant au Parti national populaire, qui tient une grande partie de ses effectifs des créditistes de Fabien Roy, on l'ignore puisqu'il s'agit de "renégats". En voulant concurrencer le PQ il était cependant fatal que le Ralliement des créditistes tombe dans l'ultra-nationalisme, qu'il adopte des positions constitutionnelles difficilement compatibles avec les institutions fédérales.

Ainsi, lorsqu'il évoque un statut spécial

pour le Québec, le Ralliement des créditistes le fait au nom de ce qu'il appelle la récupération de tous les pouvoirs et juridictions garanties par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Mais celui-ci ne comporte aucune garantie voulant que le crédit, la fiscalité directe, le commerce, l'immigration et les communications soient de juridiction provinciale; tout au plus y trouve-t-on que l'immigration est de juridiction conjointe.

En ce qui a trait à l'immigration et aux communications, les créditistes reprennent ici l'idée des libéraux provinciaux, qui demandent une juridiction prioritaire dans le marchandage en vue du rapatriement de la Constitution. D'autre part, en voulant instaurer un système d'enseignement public unique et français, les créditistes adoptent une position semblable, mais en moins nuancée, que le PQ sur le même sujet.

Quant au genre de statut spécial qu'il préconise pour le Québec, il tient à la fois des Etats associés, autrefois prônés par René Lévesque, et à un statut semblable à celui de Porto Rico vis-à-vis des Etats-Unis, déjà mis de l'avant par l'ex-creditiste Gilles Grégoire, subseqüemment passé au PQ. On peut se demander quelle analogie il y a entre une île des Antilles

éloignée des Etats-Unis (colonie espagnole jusqu'en 1898, puis possession américaine) et le Québec, province centrale canadienne étroitement liée au reste du pays.

Le Ralliement des créditistes du Québec s'est toujours cherché une doctrine politique, qui évolue selon la conjoncture. L'opération n'a pas toujours été facile. Il a fallu faire face régulièrement au désaveu plus ou moins implicite de l'aile fédérale, dirigée par Réal Caouette, enclin à considérer comme schismatiques les positions de l'aile provinciale. Il convient d'y ajouter les constantes querelles internes dont la dernière en date est le départ de M. Fabien Roy (qui représentait avec M. Samson les deux seuls députés créditistes de la Législature). Enfin, la démarcation avec les autres partis, autre souci des créditistes, est devenue plus complexe depuis, qu'outre les libéraux, le PQ et l'Union nationale, il faut compter avec ce frère-ennemi qu'est le Parti national populaire.

Celui-ci est formé en bonne partie de créditistes amenés par Fabien Roy, considéré comme plus sérieux que Camil Samson en plusieurs milieux créditistes. Ce qui dans le passé a valu le succès créditiste dans la province, tant aux plans fédéral que provincial, est moins la doctrine elle-même qu'un certain

ton politique, des leaders, qui faisaient appel à un conservatisme foncier au Québec. Or, le Parti national populaire risque de pratiquer une brèche de ce côté, surtout s'il s'allie à l'Union nationale, d'autant plus que Samson ne veut entendre parler d'aucune alliance.

Sans doute Camil Samson, consécutivement au départ de Fabien Roy, est-il en mesure de faire passer sans opposition toutes ses idées à l'intérieur du parti, y compris sa dernière trouvaille de la portoricisation du Québec au sein du Canada. Quand on fait adopter 135 résolutions, qui ne tolèrent à peu près pas de discussions, ni aucun amendement, la troisième voie créditiste — qui fait pendant à la troisième force de Choquette — s'engage vers un leadership fort. Mais ce sont alors les bases du parti qui sont faibles. Et, ce peut être le plus sûr moyen pour couler le parti.

Les créditistes n'ont pas fini de nous étonner. Toute la question est de savoir qui ils suivront. Samson, dans la voie isolée et constitutionnellement minée où il s'engage? Fabien Roy, qui aspire à s'intégrer dans une troisième force capable de canaliser les aspirations au conservatisme, qui était jusqu'à maintenant la toile de fond du créditisme québécois?

Gilles BOYER

l'opinion des lecteurs

Corneille! Tu es utile à l'agriculteur

M. le rédacteur en chef,

Les articles parus dans ce journal des 26 et 27 avril sur la chasse à la corneille, oiseau que l'on semble maudire et vouer à l'extermination, sont loin de refléter la vérité en ce qui a trait à ce volatile.

En effet, la corneille est en réalité un oiseau qui peut être considéré à juste raison comme utile. D'ailleurs tous les oiseaux sont utiles; partons déjà de ce principe.

A l'époque des labours, la corneille dévore une quantité considérable d'insectes et de larves très nuisibles à l'agriculture, rendant ainsi un précieux service au cultivateur. Durant toute la belle saison, étant omnivore, les insectes font partie de sa nourriture.

On oublie également que cet oiseau injustement détesté, contribue au reboisement, au maintien de l'équilibre écologique. En effet, cela peut-être pour vous étonner, mais voici comment: étant aussi granivore, la corneille recherche beaucoup les graines de nombreux arbres. Avec son bec, elle enfouit beaucoup dans le sol, faisant provisions en cas de disette. Cependant, il en reste qui germent et donnent naissance à de beaux arbres! Il en est ainsi particulièrement pour les chênes dont cet oiseau est friand des glands.

Certes il se peut qu'elle rencontre par hasard un nid et dévore les oeufs; mais cela est rare, car la corneille étant un oiseau prudent et intelligent ne s'aventure pas dans les fouillis de

roseaux ou de buissons, où les oiseaux dissimulent si bien leurs nids. Pour ma part, je ne l'ai jamais vu, bien que j'ai vécu longtemps à la campagne et étudié la corneille. Rassurons-nous! Elle ne représente point une menace pour les canards et autres volatiles.

Le cultivateur intelligent ne cherche pas à les exterminer. Il se contente de les écarter avec son fusil lorsque, étant en surnombre, elles peuvent parfois attaquer ses récoltes, surtout lorsqu'elles sont affamées. D'ailleurs, il n'a jamais été prouvé, et loin de là, que cet oiseau était responsable de disettes.

Ce ne sont qu'une minorité de chasseurs, de gens oisifs et n'aimant pas la nature qui leur font la guerre! Et lorsqu'ils ne trouvent pas de corneilles ils font aussi bien un "carton" sur un hibou ou tout autre oiseau à leur portée.

Le genre de chasse à la corneille que l'on préconise n'aura en réalité aucune utilité pour la faune que l'on prétend défendre, mais sera par contre profitable aux marchands d'armes à feu. De plus cet oiseau n'a qu'une bien médiocre valeur alimentaire. Sa chair est coriace et sans saveur. Pour ma part, je n'ai jamais vu de restaurant offrir une brochette de corneilles: dans ce cas, je crois que bien des clients feraient la grimace! Un oiseau qui, à l'occasion mange de la charogne! Allons, voyons!

N.A. Ribis
1069, St-Jean
Québec

Le nudisme dans la vie moderne

M. le rédacteur en chef,

Un poste de radio local, à sa ligne ouverte du matin, a mis le nudisme à l'étude, comme étant un mode de vie évolué, bon pour la santé physique et mentale, etc., etc.

L'animateur a cru devoir dire qu'il avait consulté certains prêtres de ses amis, "des prêtres à la mode", qui ne voyaient aucun mal dans le nudisme. Qu'il me soit permis de douter de ceci.

Pour corriger plusieurs insanités exprimées à cette ligne ouverte, je crois devoir citer ici l'opinion d'un éminent journaliste de France, Pierre Gallay, A.A., qui écrivait dans une grande revue française, ce qui suit:

"Je pense qu'indépendamment de son rôle protecteur contre le froid et les intempéries, le vêtement a, d'après la Bible, un double rôle d'ordre spirituel. D'autre part, il permet de ne pas réduire la personne humaine à la seule dimension sexuelle qui, aussi importante soit-elle, doit être maîtrisée avec l'aide du vêtement entre autres, pour permettre un épanouissement de tout l'être humain.

"Le vêtement contribue en effet à donner à la personne son originalité, sa distinction par rapport à l'animal. Il est une manifestation de la supériorité et de l'intelligence de l'homme dans l'univers.

"D'autre part, le vêtement est lié à la perte par l'homme, à cause du péché (Gn 3, 7) de la grâce qui le revêtait. Il y a une cassure dans l'histoire de l'homme, une cassure dont le vêtement est le signe jusqu'au retour à l'équilibre, à l'harmonie de la résurrection avec le Christ, jusqu'au corps de gloire.

Il serait erroné de voir dans l'importance attachée au vêtement par l'Ecriture un mépris du corps. Au contraire, le corps est un bien. Il ne se réduit pas à une chair périssable, il est temple du Saint-Esprit affirme Paul (1 Co 6, 19). C'est une des raisons de le soigner, de l'honorer en le revêtant d'habits différents suivant les temps de la vie: le travail, la fête, le culte.

"Aider le prochain, c'est lui donner à manger, mais c'est aussi le vêtir, lui donner son manteau (Mt 5, 40). L'aider ainsi à se réinsérer dans une société fraternelle.

"Les exhibitions actuelles, loin d'être une libération comme le prétendent leurs promoteurs, sont au contraire, le signe d'un esclavage. L'érotisme, la pornographie, les accouplements des pièces modernes comme Oh Calcutta, sont la preuve du désespoir animal et de l'absurdité de l'existence humaine quand Dieu et la résurrection en sont absents."

En terminant, j'ajouterai que c'est un manque flagrant de dignité de la part des parents que de se montrer nus devant leurs enfants et qu'ils s'exposent, en retour, à leur manque de respect.

Germaine A. Provencher,
2 Jardins de Mérici, app. 305
Québec.

Décision louable au sujet du livre français

M. le rédacteur en chef,

C'est avec plaisir que le Comité du livre de langue française a pris connaissance de la décision du Syndicat des professeurs de l'université Laval de subventionner (\$1.000 a-t-on appris) une recherche sur la situation du français dans l'enseignement supérieur au Québec. Il s'agit d'une heureuse initiative qui, souhaitons-le, sera suivie d'exemples ailleurs. Ceci dit, le Comité tient à formuler deux réserves.

En premier lieu, nous déplorons que le Syndicat des professeurs ait posé une condition à son engagement à savoir que les autres syndicats de professeurs du Québec emboîtent le pas. Peut-être s'agit-il d'une tactique pour les forcer à se rallier. Quoi qu'il en soit, nous estimons que le Syndicat se doit d'agir indépendamment de la

réponse qui lui parviendra des autres institutions.

En second lieu, nous craignons que la très grande majorité des professeurs y trouvent prétexte pour se donner bonne conscience et se désintéresser complètement de ce problème qui les concerne au plus haut point. S'il avait fallu payer les membres du Comité du livre de langue française pour leurs efforts il y a belle lurette que le plafond de \$1.000 serait défoncé. A plus forte raison, s'il s'agit de rémunérer des professeurs d'université ou des spécialistes. Nous osons croire que sur le nombre de professeurs qui enseignent à Laval il s'en trouvera quelques-uns disposés à se consacrer bénévolement à cette recherche.

Denis Turcotte
2852 Le Noblet
Québec

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:

Claude Beauchamp

Directeur de l'information:

Claude Masson

Président et directeur général:

Paul-A. Aude

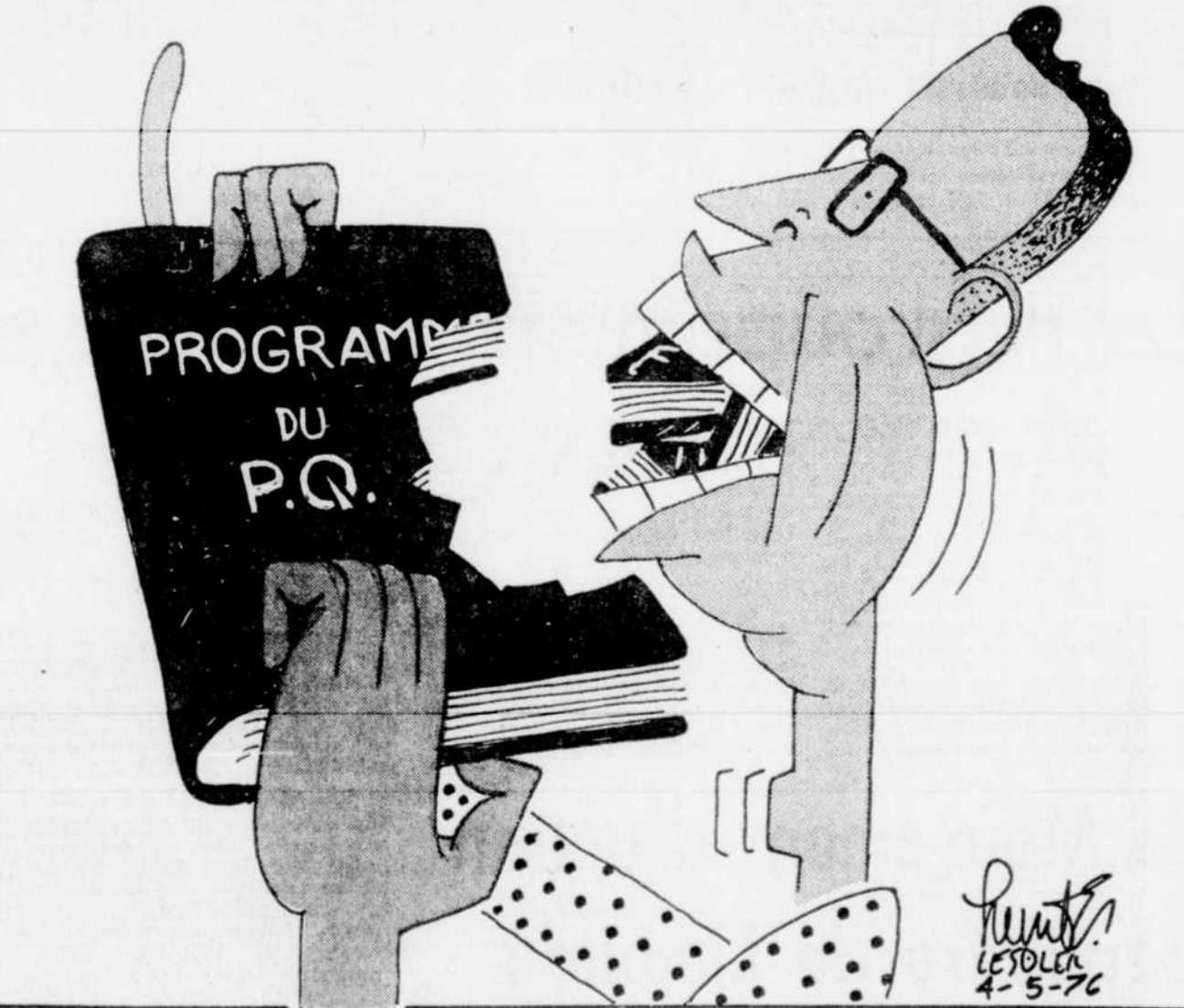
Vice-président du conseil:

Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.



Les "lologues" une plaie de la société

M. le rédacteur en chef

Connaissez-vous la "contrite"?
Qu'est-ce qu'un "lologue"?

C'était prévu. Les paris étaient ouverts depuis au moins une semaine pour savoir qui dénoncerait les premiers, la mise en chantier de la phase III de Place Québec.

Eh bien, c'est fait. Après la lettre ouverte payée dans LE SOLEIL du 10 avril par quelque 500 individus dont plusieurs ont répété leur nom pour faire du volume, c'est le Parti québécois de la région de Québec qui dit non à cette autre initiative qui créera de l'emploi à des centaines de nos travailleurs pendant les travaux et à plusieurs autres centaines pendant des décennies, à l'intérieur de ses murs par la suite.

Aujourd'hui comme hier, le Parti libéral de la région de Québec constate que les séparatistes continuent à sombrer dans le négativisme.

Ils étaient contre le Foyer du Faubourg dont ils ont obtenu l'arrêt des travaux... des centaines de vieillards du quartier St-Jean Baptiste attendent toujours d'être mieux logés...

Ils étaient contre le projet d'aluminerie à St-Augustin... on a mis le projet sur la glace et les fameuses terres arables qu'il fallait sauver ne sont guère mieux mises en valeur depuis ce temps et les séparatistes continuent à se pêter les bretelles contre le taux du chômage au Québec, bien que ce taux soit relativement bas grâce aux préoc-

cupations économiques du Gouvernement Bourassa qui a créé 318.300 nouveaux emplois entre le 1er janvier 1971 et le 31 décembre 1975; une moyenne de 63.600 par année, comparativement aux 126.000 nouveaux emplois créés sous l'administration Johnson-Bertrand, une moyenne de 31.500 par année.

Ils étaient contre le "laisser-aller" sur les chantiers de construction... Aujourd'hui, parce que la mise en application des principales recommandations de la Commission Cliche par le Gouvernement Bourassa a choqué Louis Laberge et ses sbires, ces derniers recommandent à leurs membres d'appuyer le Parti québécois oui les accueille à bras ouverts... dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es...

Voilà autant d'exemples de comportements et nous pourrions en citer bien d'autres qui illustrent bien cette maladie sociale qui règne à l'état endémique au Québec depuis plusieurs années, la "contrite".

La "contrite" est surtout propagée par les "lologues" dont voici la meilleure définition à ce jour:

Le "lologue" est un petit carnassier aux oreilles très courtes et aux dents très longues. (Il ne veut rien entendre et souhaite prendre les bouchées doubles).

Le "lologue" vit habituellement en bandes, et s'attaque quelquefois à des hommes de haute stature, soit par inconscience idéologique, soit par calcul, lorsqu'il les croit en difficultés. Même alors, il n'attaque jamais seul.

Le "lologue" sait tout, on ne peut donc rien lui apprendre lorsqu'il est jeune; qu'il soit professeur ou pas, il enseigne. Lorsqu'il est vieux, il est habituellement amer et désenchanté.

Le "lologue" foisonne dans les secteurs public et parapublic, mais certains s'aventurent, pas pour longtemps, dans le secteur privé.

Le "lologue" professe des idées dites de gauche, il sent bien qu'il pourrait peut-être émerger si on nivelait à la base pour instaurer l'égalité.

Le "lologue" écrit n'importe quoi, mais beaucoup. Il n'a pas son pareil pour rédiger des rapports d'autant plus "objectifs" qu'aucune expérience pertinente ne vient biaiser la connaissance théorique qu'il a des sujets qu'il traite pour le plus grand bénéfice des copains et pour le sien.

Lorsqu'il entend les mots "argent" et "pouvoir", le "lologue" hurle.

Si ces lignes vous ont choqué, vous souffrez peut-être des symptômes de la "contrite". Si par contre, elles vous ont amusé, vous êtes encore en santé. Mais faites-vous vacciner car le drame de notre avenir collectif serait de laisser diriger le Québec par les "lologues" qui auraient tôt fait de faire passer la "contrite" de l'état endémique à l'état épidémique!

Guy Morin
380, Chemin Saint-Louis,
Québec.

Etat et syndicats: un combat interminable

Des lois non respectées, des injonctions violées, une année scolaire bouleversée et des malades mal soignés: tel est le bilan des négociations entre le Front commun et le gouvernement. Dans ce contexte, sans oublier un passé sous le signe de la division et un présent dont l'unité cache des divergences profondes, le dernier d'une série de trois articles sur le syndicalisme au Québec analyse quelques données qui marqueront son orientation au cours des prochaines années.

une analyse de Raymond Giroux

Est-ce que des forces occultes tentent à tout prix d'assassiner le mouvement syndical québécois, ou bien court-il tout simplement au suicide en ne réussissant pas à s'organiser convenablement et à convaincre les non-syndiqués de la justesse de ses objectifs?

Poser le problème en ces termes, comme le font beaucoup d'observateurs bien-pensants, témoigne d'un pessimisme à la fois fondé et non fondé. Le syndicalisme court à sa perte, dans un sens, en manifestant une opposition irréductible au gouvernement élu par la majorité de la population et au régime politique désiré par la quasi-totalité.

Mais à l'inverse, le gouvernement de M. Bourassa, porte-parole du libéralisme à la mode du 19^e siècle beaucoup plus que d'une social-démocratie tronquée et vide de sens, risque fort de détruire le système qu'il veut sauver en réagissant de manière exagérément forte à l'attitude des membres du Front commun: les principales demandes syndicales, un salaire minimum de \$165 par semaine, dans le secteur des affaires sociales, et une diminution du nombre d'élèves par classe, dans le monde scolaire, rencontrent en effet l'approbation générale.

Résistance étonnante

Séparés par leur histoire, leur idéologie et leur structure, les syndicats résistent d'une façon surprenante aux pressions gouvernementales grâce en partie, paradoxalement, à l'abandon de plusieurs membres du Front commun. Les maillons faibles de la chaîne, comme les fonctionnaires provinciaux et les infirmières, ont choisi de négocier seuls et accepté les offres patronales sans se préoccuper du sort des voisins.

Ainsi, le Front commun de 1972 a dû se soumettre à la loi de retour au travail en bonne partie parce que les 30.000 membres du Syndicat des fonctionnaires, qui avaient fait la grève sans trop savoir pourquoi, se sont empressés d'obéir sans même attendre le vote des

autres syndiqués. Rien de tel ne risque de se produire cette année.

Des permanents syndicaux qui avouaient il y a quelques mois à peine que "la base" ne suivait pas du tout et qu'une grève générale était absolument impensable ne croient plus leurs yeux, maintenant, de voir cette même "base" défier allègrement lois spéciales et injonctions.

Il est vrai que les lois 23 et 253 ont plus stimulé que découragé les syndiqués, et les dirigeants ne sont plus obligés de "tordre les bras" de leurs membres, sauf dans le cas particulier des professionnels du gouvernement qui comptent une forte minorité de "carriéristes".

Plus que le Front commun

L'issue à court terme de la lutte du Front commun demeure imprévisible, mais le long terme, par contre, l'est moins: malgré la volonté générale d'empêcher une crise sociale à tous les quatre ans, ce dénouement est inévitable dans le système actuel. Point n'est besoin d'insister sur les carences de la politique gouvernementale: les participants au dernier congrès des relations industrielles, qui s'est tenu à Québec la semaine dernière, les ont assez bien exposées.

Le monde syndical, de son côté, a beaucoup de chemin à parcourir avant d'accomplir réellement son rôle: sa présence se limite en pratique à des groupes

de travailleurs qui possèdent une force de pression économique ou politique réelle: tous les employés des petites entreprises familiales ou presque, et la très grande majorité des vendeurs, des cols-blancs et des commis, par exemple, ne doivent "compter que sur leurs propres moyens".

Les employés de bureau du Trust général, à Québec, sont en grève depuis plusieurs semaines; les syndicats ont tout intérêt à gagner ce conflit pour s'assurer une percée dans le milieu des affaires. Mais les syndiqués des autres entreprises feront-ils une grève générale pour appuyer ces 43 grévistes? Sûrement pas. De plus, les centrales n'ont pas les ressources financières nécessaires pour répondre aux exigences du Code du travail, qui veut que l'accréditation syndicale ne couvre qu'une entreprise à la fois: elles doivent donc lutter pour changer ce code et modifier le mode de reconnaissance légale.

On se fait jouer des tours!

Mais les syndicalistes ont la mémoire longue, et se souviennent des interventions législatives des gouvernements du Québec depuis une dizaine d'années, faites sur leur dos, selon une stratégie maintes fois renouvelée: chaque loi comporte un principe coercitif nouveau, comme la présomption de culpabilité, introduite dans le règlement du conflit de la construction, l'an dernier. Si ce principe franchit la barrière de l'opinion publique sans soulever de hauts cris, on l'inclut à nouveau dans la loi spéciale suivante, comme la loi 23, en vertu du précédent déjà établi, et ainsi de suite.

De même, le gouvernement tente depuis plusieurs années de s'immiscer dans la vie interne des syndicats. L'avant-projet de loi 24, présenté il y a un an par l'ancien ministre du Travail, M. Jean Cornoier, prévoyait une série de règles strictes de fonctionnement, notamment sur la tenue des votes de grève et l'éligibilité des dirigeants. Le projet est sur les tablettes pour l'instant, mais le gouvernement a repris plusieurs éléments à l'occasion de sa mainmise sur les syndicats de la construction.

Dans ce même domaine, d'ailleurs, la décision d'accorder la reconnaissance unique au syndicat majoritaire, la FTQ, en l'occurrence, a provoqué l'an dernier une campagne de maraudage qui a englouti en tout un million de dollars: cet argent aurait pu être utilisé de façon beaucoup plus utile si les centrales syndicales s'étaient entendues entre elles pour respecter le libre choix des travailleurs.

Vers un réalignement

La vie politique québécoise a connu depuis la fin des années 60 un réalignement complet au sujet de la question nationale: il faut maintenant être fédéraliste ou indépendantiste, les positions intermédiaires ayant connu des échecs électoraux fracassants.

La question sociale n'est toutefois pas clarifiée, mais le processus en est amorcé grâce aux prises de position de plus en plus politiques des dirigeants syndicaux. Une fois le problème national réglé, les penseurs syndicaux créeront un parti réellement représentatif à leurs yeux des intérêts des travailleurs: pour l'instant, ils préfèrent encourager "le moindre mal", c'est-à-dire le Parti québécois.

Mais d'abord, les centrales syndicales devront choisir entre la voie idéologique et la voie affairiste: les observateurs pensent à une fusion entre la CSN, la CEQ et les éléments progressistes de la FTQ, tandis que les affairistes se regrouperaient dans une centrale comprenant la majorité des membres de la FTQ, la CSD et plusieurs syndicats indépendants comme celui des fonctionnaires.



Syndicalisme québécois

L'inquiétude bien fondée de Gerald Ford

par Yvette Laudy

Au moment où des élections primaires vont avoir lieu, simultanément, ce mardi, en Alabama, Georgie, Indiana et district de Columbia, on n'a pas fini de parler du désastre politique qu'a été pour le président, le triomphe écrasant de M. Reagan au Texas. Tant que M. Ford gagnait, on estimait que la lutte républicaine lui offrait surtout des avantages. Elle lui permettait de se roder avant la vraie bagarre des élections générales. Elle lui donnait l'occasion de faire aimablement campagne auprès d'un électoral qui, après tout, ne l'avait jamais élu. Elle le faisait apparaître en vainqueur. Mais à présent que M. Reagan a gagné en Caroline du Nord et surtout au Texas, la colère gronde chez les vieux lions du Parti républicain. Barry Goldwater proteste qu'il ne "voit pas comment on peut défier un président en fonction". M. Rockefeller dénonce les accusations fallacieuses de M. Reagan... Le fait est que le danger est très réel de voir émerger en août, d'une convention à couteaux tirés, un candidat bien affaibli s'il s'agit de M. Ford ou un candidat incapable d'obtenir d'autres votes que ceux bien insuffisants des conservateurs, s'il s'agit de M. Reagan.

Mais Ronald Reagan, grisé par son impressionnante victoire texane commence à dire ouvertement

qu'avec un Jimmy Carter qui gagne l'opposition par une campagne anti-Washington et anti-establishment, les républicains ont plus de chances de gagner en novembre en misant sur lui qui n'appartient ni à l'un, ni à l'autre qu'avec un président qui représente les deux...

Ford en campagne

Pendant ce temps, M. Ford, encore sous le choc de la cuisante défaite, est obligé de faire plus activement campagne que ne le voulait son image de "président aux commandes".

En Georgie (48 mandats de délégués), il a fait des déclarations d'amitié à Bo Callaway — un Georgien — forcé de démissionner de la présidence du "Comité pour la ré-élection du président Ford" pour avoir été accusé de tirer des avantages personnels d'un poste officiel. Mais en Georgie, comme d'ailleurs en Alabama, (37 mandats de délégués) le scénario du Texas risque de se répéter, d'autant que M. Reagan a pris une position très populaire auprès des conservateurs sur la question hypersensible du droit des écoles privées de n'avoir que des élèves blancs, sur lequel la Cour suprême doit se prononcer en juin. M. Ford espère une victoire dans le district de Columbia (14

délégués). Et les deux candidats concentrent donc leurs efforts sur l'Indiana, où 54 délégués seront alloués au vainqueur du test de popularité qui se joue ce mardi. L'organisation du Parti républicain soutient le président, qui réussit à réunir des foules de dix à cinquante mille personnes pour l'entendre se défendre des accusations de M. Reagan et promettre "un bain de sang" dans la zone du canal de Panama et l'hostilité de toute l'Amérique latine si l'on suivait les recommandations "irresponsables" de son adversaire.

Mais M. Reagan se souvient qu'au Texas aussi M. Ford attirait du monde, que — Jimmy Carter l'a prouvé — l'électorat n'obéit pas toujours aux bonzes du parti et qu'ici aussi (comme en Georgie et en Alabama) les partisans démocrates de M. Wallace ont la possibilité de voter pour un conservateur qui a le vent en poupe: le républicain Ronald Reagan.

Carter et les non-engagés

"Ceux qui vivent dans le sud sont peut-être plus près de Dieu... Nos vies de famille sont construites autour de ses églises..." dit Jimmy Carter. Dans tout le sud, l'ex-gouverneur de Georgie est chez lui et parle le langage des siens. La Georgie (50 mandats de délégués), l'Alabama (35) lui sont donnés d'avance — l'autre sudiste, M. Wallace, ne représente plus guère que des votes pour M. Reagan. L'Indiana, qui avait

donné la victoire au sénateur Humphrey et la seconde place à M. Wallace en 1972, lui sera assuré sans combat faute de combattants... par l'abandon de M. Jackson (qui était de toute façon à la traîne) et par l'absence de Mo Udall auquel il a manqué 35 signatures pour être inscrit sur les listes électorales. L'électorat et les "machines politiques" s'intéressent d'ailleurs plus aux élections d'officiels locaux — qui n'avaient plus été élus au suffrage populaire depuis 1928 — qu'aux primaires présidentielles.

Jimmy Carter, qui a déjà derrière lui 447 délégués (1/3 de ce qu'il faut pour une nomination sans discussion) s'occupe donc surtout d'obtenir le soutien des délégués non-engagés déjà élus dans d'autres Etats.

Et tous les regards, ce mardi, restent fixés sur les élections républicaines... On attend aussi, avec une curiosité mêlée d'inquiétude, les réactions du président Ford. La rumeur veut qu'il sera obligé, si M. Reagan gagne encore, de se séparer d'Henry Kissinger avant la convention d'août... Il est probable, en tout cas, qu'il se laissera, plus encore qu'avant, influencer dans ses décisions présidentielles, par les critiques de M. Reagan. Beaucoup de républicains lui reprochent déjà d'avoir quitté le "middle of the road" (centre) du parti pour une poussée vers la droite qui ne satisfait tout de même pas les conservateurs et lui aliène les républicains progressistes et modérés.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPT-ILES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ: DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:

Par porteur, lundi au samedi:
Sept-iles et Port Cartier (par porteur)
PAR LA POSTE, lundi au samedi
Province de Québec
Autres provinces du Canada
Pays étrangers

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi:	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Sept-iles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

RÉDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

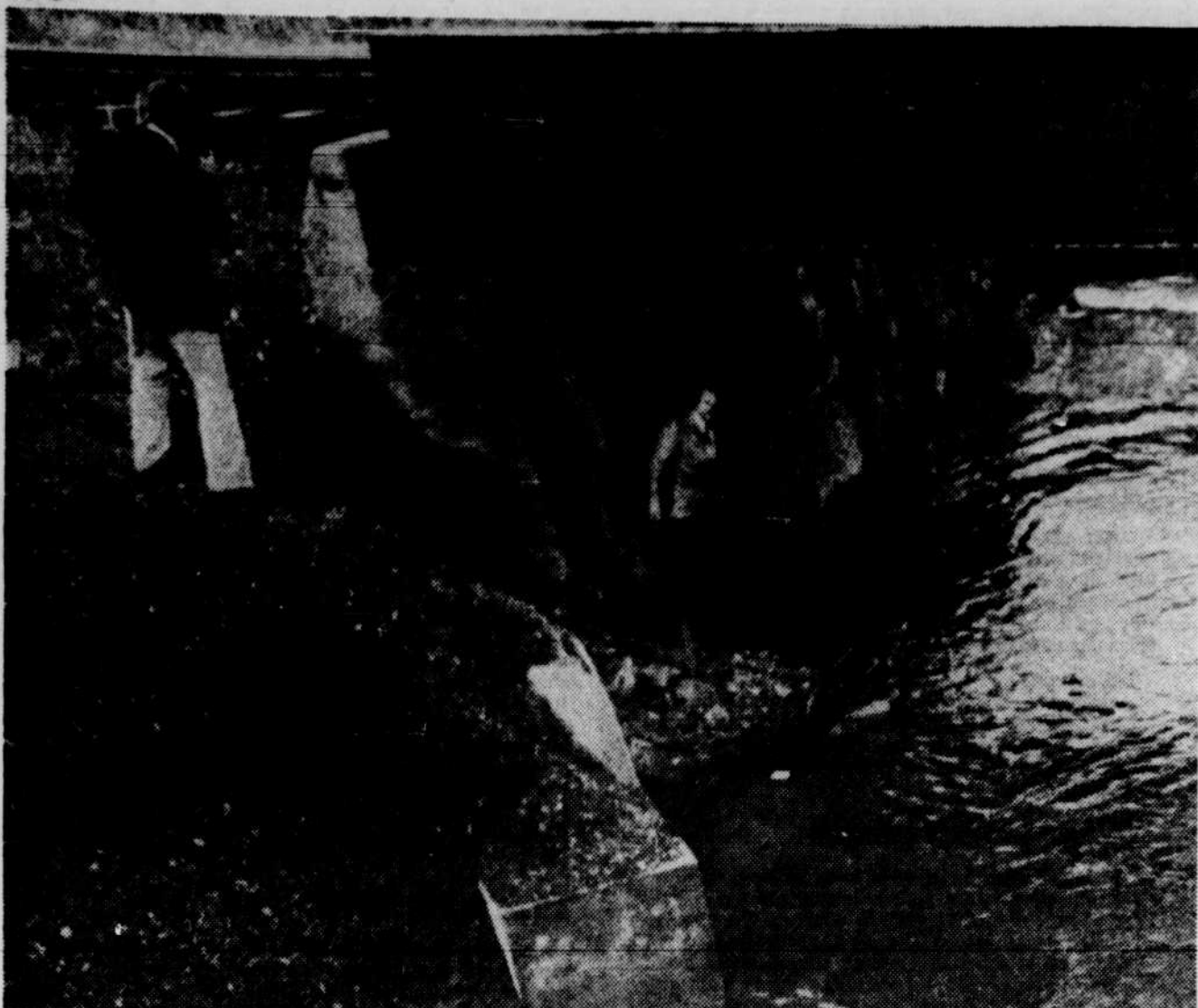
ANNONCES CLASSÉES
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS
PUBLICITÉ GÉNÉRALE

647-3311
647-3266
647-3435
647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS
CRÉDITS ET RECOURS
PERSONNEL
PROMOTION

647-3241
647-3236
647-3219
647-3342



Le policier Marcel Coulombe indique l'endroit où il s'est jeté à l'eau, en compagnie de l'agent Philippe Gagnon, pour repêcher le corps flottant du petit Mario Déry.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Une autre impasse...

(Suite de la première page)

1977-1978. Ils se sont également entendus sur le mode de calcul et, au terme de l'opération, sur les résultats qui se dégageaient de l'ensemble de la démarche.

Mais, rétorque la centrale, par l'entremise de son attaché de presse, "la CEQ n'a fait aucune admission de quelque nature que ce soit."

"Le but du comité était de vérifier si les chiffres du gouvernement et ceux de la CEQ étaient comparables, affirme-t-on. Les seuls résultats de ce comité résident dans le fait que les deux parties ont constaté qu'elles utilisaient des critères et des méthodes différents pour évaluer le nombre d'effectifs exigés par la proposition patronale et par la demande syndicale."

Un écart

Sans savoir précisément qui a raison, voici donc dans ses grandes lignes, en quoi consisterait l'écart.

Selon le ministère, la CEQ demande d'ajouter 13.500 enseignants dans le réseau élémentaire et secondaire tandis que la partie patronale en offre un peu plus de 3.000.

Mise sous forme procentuelle, la demande équivaudrait à une augmentation de 25 pour 100 du nombre des enseignants alors que la partie patronale offrirait cinq pour 100.

La CEQ, lors de la formulation de sa contre-proposition, estimait l'impact de ses demandes à 27.569 enseignants à l'élémentaire et à 37.362 au secondaire pour un total de 64.931 enseignants.

Le gouvernement soutient, de son côté, que la demande équivaut à 28.841 enseignants pour l'élémentaire et à 49.912 pour le secondaire, soit un total de 78.753 enseignants.

Pour cette même année, le décret accorde 58.657 enseignants.

On constate, aussi, une diminution du nombre des enseignants, dans les prochaines années, en regard de la clientèle scolaire.

Le gouvernement, selon le communiqué qu'il émet et que la CEQ conteste, affirme que les demandes de la centrale représentent un coût additionnel de \$245 millions, selon un salaire moyen de \$17.000.

Les commissaires

Il est encore trop tôt pour savoir si les commissaires aux différends scolaires, nommés par la loi 23, seront appelés à trancher le débat.

Ceux-ci ont plutôt émis une nouvelle communication, hier, pour déplorer vivement l'interruption des pourparlers qui devaient s'engager pour de bon, hier après-midi.

La rupture a été causée par l'exigence de la partie patronale à ce que

les pourparlers puissent se dérouler durant au moins cinq jours "ouvrables" consécutifs, sans menace de débrayage de la part des enseignants de la CEQ et par le refus de cette dernière d'accepter cette condition préalable.

"Notre cinq jours commençait vendredi", a affirmé le président de la CEQ.

"Les commissaires veulent éviter de jeter le blâme à l'une ou l'autre des parties pour cette nouvelle impasse dans les négociations", mentionne le juge Gilles Poirier au nom de ses deux collègues, MM. Aimé Naud et Alex Paterson.

"Les commissaires savent bien qu'idéalement aucune des parties en présence ne devrait poser d'exigences préalables ni, non plus, soumettre l'autre partie à des ultimatum trop brefs quand les enjeux sont à la fois si considérables et si complexes", note le juge Poirier.

Ils renouvellent donc "leur pressant appel" aux deux parties, les invitant à s'attabler pour de bon et sans autre délai afin de discuter des questions touchant le fond du différend scolaire.

"La semaine qui débute devrait constituer une étape décisive vers un règlement négocié, croit le triumvirat. Pour cela, l'intransigeance ou le refus de l'une ou l'autre des parties ne doit pas être une entrave à la reprise immédiate des pourparlers."

Mais s'il advenait que le groupe patronal maintienne son exigence, les commissaires "suggèrent fortement" à la CEQ d'accepter au plus tôt le moratoire réclamé par la FCSCQ.

A l'appui de cette suggestion, ils rappellent leur requête de cessation des mesures de harcèlement.

Un règlement en vue

L'optimisme règne par ailleurs à la table des enseignants anglophones, le seul groupe d'instituteurs qui ne soit pas accolé au Front, dans le secteur de l'éducation publique.

Une entente de principe a été convenue sur la question de la tâche et de la sécurité d'emploi.

Ce soir, les parties devraient entamer des discussions sur les clauses salariales.

L'accord prévoit l'application d'un ratio maître-élèves, ce à quoi s'objecte la CEQ.

Il est de 1-23.8 pour les enseignants du premier cycle de l'élémentaire, de 1-26 pour le deuxième cycle et est maintenu au niveau du décret actuel pour le secondaire. On ajoute toutefois un professeur de langue seconde par 600 élèves.

En ce qui a trait à la sécurité, une

Québec, Le Soleil, mardi 4 mai 1976

mobilité régionale est acquise après deux ans de service.

Un mini-cartel

Chez les enseignants de niveau collégial, un mini-cartel a été formé sur la question de la tâche, entre les membres de la CSN et de la CEQ, par l'intermédiaire de leur fédération respective.

La demande du cartel implique la définition d'une tâche individuelle, d'une tâche départementale et d'une allocation des ressources institutionnelles.

Dans ce dernier cas, on pourrait dire qu'il s'agit d'un ratio déterminé selon le collège.

Plusieurs CEGEP ont déjà souligné, dans les années antérieures, la particularité de leur institution et souhaité dépasser la norme gouvernementale.

On dénombre environ 300 enseignants de plus que ce qu'autorisent les normes. L'offre patronale en ajoute une centaine tandis que les syndicats en exigent environ 800 de plus.

Notons que les directeurs des services pédagogiques des CEGEP ont réclamé, hier, que le gouvernement leur donne les moyens valables pour appliquer les exigences du programme.

Même s'ils émettent des doutes sur la valeur des diplômes de l'apprentissage de la dernière session, ils ne réclament plus cependant le maintien fixe des 75 jours minima de session.

La Reine ne prolongera pas son séjour à Montréal

LONDRES (AFP) — Le palais de Buckingham a démenti, aujourd'hui, l'information publiée dans le Globe and Mail de Toronto, selon laquelle la reine Elizabeth aurait décidé de prolonger son séjour à Montréal.

"La Reine n'a jamais changé d'avis", a déclaré le porte-parole qui a précisé que les dates du séjour de la Reine à Montréal avaient été fixées du 17 au 26 juillet, il y a six mois environ.

Le porte-parole a ajouté qu'au cours de cette période, la souveraine se rendrait à Kingston pour assister à des épreuves de voile et à Bromont pour des épreuves d'équitation. La reine Elizabeth arrivera au Canada le 13 juillet et visitera les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse avant de se rendre à Montréal.

Un sauvetage qui...

(Suite de la première page)

Cette femme qui, comme son mari Roland Déry, s'est jetée délibérément dans cinq pieds d'eau, dans un courant qui l'emportait, pour tenter d'aller chercher son enfant, cette femme qui, dans un geste de lucidité, a pensé rapidement à alerter les policiers, ne pouvait faire autre chose que de fondre en larmes, hier après-midi. Des larmes d'une mère inquiète pour son fils de trois ans.

Quant à M. Déry, il n'y va pas par quatre chemins. Il a emmenagé il y a un mois à peine dans sa maison de la rue Chabanel. Hier, il a pris la décision de prendre une semaine de congé pour installer une clôture à l'arrière et autour de sa propriété.

"Maman, Mario est tombé..."

C'est Martin Déry, cinq ans, le frère aîné de Mario, qui a été le premier à s'apercevoir du drame. Il

a vainement tenté d'attrapper le bambin qui venait de glisser dans l'eau.

"Maman, Mario est tombé dans l'eau...", s'est-il écrié. Il était 9h50, dimanche avant-midi. Ses parents se sont littéralement jetés à l'eau, au plus profond, au cas où l'enfant s'y trouverait, accroché. Ils ne le voyaient pas.

Denise Vermette est rapidement sortie de l'eau et a appelé la police du Grand Beauport. Tous les effectifs ont été immédiatement mobilisés. Huit policiers surveillaient tous les recoins de la petite rivière, qui se jette dans le Saint-Laurent.

Finalement, le corps flottant du petit Mario a été localisé sous le viaduc de la voie ferrée du Canadien National, à quelque 1.000 pieds du fleuve.

Mario Déry a bel et bien passé par une chute, par des rapides tumultueux, à travers les troncs d'arbres et les roches, dans les gros tuyaux de béton sous l'avenue Royale, bref il a été ballotté dans tous les sens.

Il a subi plusieurs blessures, tant à la tête que sur le corps. Des coupures profondes, des éraflures.

Il a ainsi été à la merci du courant pendant une dizaine de minutes, sur une distance d'un demi-mille.

Mais grâce à l'intervention rapide des policiers Coulombe, Gagnon, Therrien, Cyr, Côté, Buteau, Pelletier et Trudel et de Robert Drouin, de la Protection civile, grâce également au travail efficace et consciencieux de l'équipe médicale de la clinique d'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, Mario Déry est maintenant vivant.



Ah! vous dirais-je maman...

En attendant d'entendre tout ce qu'on aura de beau à vous dire dimanche le 9 mai, veuillez lire ceci, chères mamans...

4.200 roses seront distribuées les 6, 7 et 8 mai par des hôteses, dans les mails de Place Laurier.

Ces dernières vous remettront des coupons de participation pour gagner un repas dans un grand hôtel pour toute votre famille.

Attribution le 8 mai, en après-midi. La famille gagnante sera accompagnée d'un animateur de radio et conduite dans une voiture avec chauffeur.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER





monsieur québec

par yves bernier

Cliche, révolté de la grève dans les asiles

Un appel vibrant a été lancé aux dirigeants syndicaux pour qu'ils permettent aux bénévoles (non impliqués dans le conflit actuel) d'offrir leurs services pour s'occuper des patients de l'hôpital psychiatrique Saint-Michel-Archange et des autres hôpitaux du genre dans la province. Le juge Robert Cliche, président de la Semaine de la santé mentale au Québec, a profité du lancement de la campagne de souscription de Québec, hier après-midi, à l'hôtel de ville, pour dire ce qu'il pensait réellement de l'attitude des syndicats vis-à-vis ces malades. "Les dirigeants syndicaux devraient avoir assez de grandeur d'âme pour mettre de côté leurs revendications, si légitimes soient-elles, pour permettre que l'on s'occupe de ces patients malades mentaux qui ne sont que des victimes dans ce conflit", dit-il. "Notre société est vraiment malade pour avoir engendré des hommes capables de mettre en péril la vie des malades mentaux. A Saint-Michel-Archange, 80 personnes seulement s'occupent des 1,200 patients et plus de l'hôpital alors que normalement plus de 800 personnes y sont affectées. C'est scandaleux et révoltant, et je voudrais que MM. Marcel Pepin et Louis Laberge, que j'ai connus longtemps sur le front syndical, réalisent la gravité de la situation et demandent à leurs syndiqués de ne pas empêcher que les bénévoles entrent dans les hôpitaux psychiatriques où depuis plusieurs semaines on ne peut même plus admettre des patients qui demeurent en liberté malgré la nécessité de les soigner dans des hôpitaux spécialisés", a-t-il ajouté. Nous profitons donc de cette occasion (la campagne de financement se poursuit jusqu'au 7 mai) pour demander aux bénévoles, prêts à travailler dans les hôpitaux touchés par le conflit actuel, de contacter l'Association canadienne de la santé mentale, à 683-1775.



Le maire Gilles Lamontagne, à gauche, Mme Françoise Larochelle-Roy, présidente de la section Québec et le juge Robert Cliche, ont marqué, hier après-midi, à l'hôtel de ville la semaine de la santé mentale.

Jeune pour le Tiers-Monde

En tout, 160 étudiants des écoles anglaises St-Patrick's, Quebec High et Katimavik ont participé à un jeûne, en fin de semaine dernière pour recueillir des fonds remis à l'organisation Vision sur le Monde (16 p.c. de frais d'administration, le reste versé aux pays du Tiers-Monde). Tous ont jeûné pendant au moins 30 heures, plusieurs jusqu'à 50 heures pour récolter \$3,133 (l'an dernier on avait ramassé \$2,000) grâce à des généreux commanditaires qui s'engageaient à donner un montant déterminé par heure de jeûne. Durant ces heures, on a organisé différentes activités tels que visionnement de films, groupes musicaux, etc...Un effort louable qui permet sûrement de comprendre les problèmes de la faim dans le monde.

Nouveau parcours du 53

Depuis samedi le 1er mai, l'autobus 53 de la CTCUQ emprunte un nouveau parcours temporaire qui sera approuvé définitivement probablement le 29 mai prochain (demandez alors au chauffeur de vous remettre copie du nouveau parcours détaillé). Ainsi, le 53 ne passe plus sur le boulevard des Capucins car il était considéré comme non rentable depuis quelque temps. De Québec à Saint-Grégoire, l'autobus emprunte la rue du Roi, de la Couronne, 43e rue, 4e avenue, Canardière et boulevard Sainte-Anne. Dans le sens inverse, il revient sur la 3e avenue, la 5e rue, 1ère avenue, pont Drouin, Dorchester jusqu'à la gare du Roi.

Un Lion qui se retire

Vous vous rappelez du Lion S.E. Mach, du club Lions de Stamford, en Ontario, qui avait demandé qu'on lui écrive en anglais ou en italien parce qu'il ne comprenait pas les "langues étrangères", soit le français. La Cocqueluche, journal du comité organisateur du congrès Québec 76, nous apprend qu'il a décidé de ne pas venir au congrès de juin. Il a d'ailleurs annulé les 11 réservations de son club. La Cocqueluche ajoute que ceci évite bien des problèmes au comité organisateur.

Fêtes du Printemps

Aujourd'hui

D.S.N.C.O.

— Harmonie de la polyvalente de Duberger-Les Saules: Auditorium de la polyvalente, 395, rue Claisse, (20h, \$0.50).

Limoilou

— Artisanat Ste-Odile: Chalet Ste-Odile, Age d'Or. (10h à 22h).

Haute-ville

Expositions dans plusieurs paroisses: Sts-Martyrs, St-Sacrement, Notre-Dame de Québec.

Orléans

Spectacle de chansonniers: Auditorium du Centre hospitalier St-Augustin, Beaufort (19h30).

Sainte-Foy

La Terrasse en Fleurs: Brasserie La Touraille, 3196 Chemin Ste-Foy. Spectacles d'amateurs... (21h à 24h).

Trois ans de pénitencier à Dostie et deux ans de prison pour ses complices

THETFORD MINES — Jacques Dostie, âgé de 23 ans, a écopé de trois ans de pénitencier tandis que ses deux complices, Réjean Vachon, âgé de 22 ans, et Mario Blanchard, âgé de 20 ans, ont été condamnés à deux ans de prison chacun, en rapport avec le vol qualifié perpétré avec effraction au CEGEP de Thetford Mines, le 8 février dernier.

Ces peines ont été infligées par le juge Roch Lefrançois, de la cour des sessions de la paix, siégeant au palais de justice de Thetford.

Le trio demeurait au numéro civique 175 de la rue Dodier, à Thetford.

Pour commettre leur forfait, les jeunes gens avaient ligoté le gardien Sylvio Ga-

gnon, volé \$940 dans différents locaux, et pris la fuite avec l'automobile de l'employé.

Les voleurs étaient familiers avec les lieux puisque Dostie avait travaillé au collège comme concierge pendant huit mois. Dostie avait purgé durant les fins de semaine trente jours de prison pour un vol sur la personne commis en 1975 à Québec, et était sous le coup d'une probation pour une période d'un an.

Vachon et Blanchard ont reconnu également leur culpabilité à des accusations de vols perpétrés avec effraction au centre de pneus Canadian Tire and Repair et à l'atelier de moteurs Adrien Bernard, en février dernier.

Par ailleurs, Yvon Bolduc, âgé de 21 ans, de Saint-Antoine de Pontbriand, de-

vra purger une peine de 18 mois de prison après avoir reconnu sa culpabilité à une

accusation de viol sur la personne d'une jeune fille de Thetford, le 24 août 1975.



POUR LA SPORTIVE ÉLÉGANTE

Blaireau naturel avec bandes de cuir coordonnées. Nouveau modèle automne 1976.

Pantalon en fin lainage.

Modèle pratique pour toutes sorties.

Coloris: naturel, noir, gris.

Tailles: 8 à 14 ans.

Visitez notre salon de fourrures de haute qualité

BIJOUX-MODE

Jeanne DE PARIS

CARTES CHARGE MASTER CHARGE AMERICAN EXPRESS

STATIONNEMENT GRATUIT

CRÉATIONS **Jeanne Hardy**

ÉLÉGANCE ET DISTINCTION

Mail St-Roch — 461 est, rue Saint-Joseph — 529-5756

VOICI LA SOLUTION

Notre dur climat nous a incité à introduire sur le marché une porte qui répond réellement à vos besoins.

LA PORTE EN ACIER THERMA-TRU®



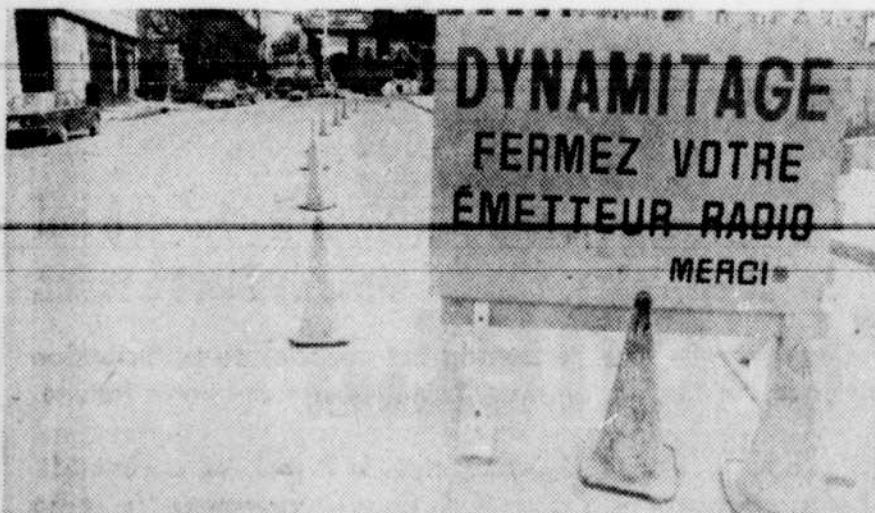
VOYEZ NOTRE KIOSQUE AU SALON DE LA FEMME

POUR RENSEIGNEMENTS, RETOURNER

NOM
ADRESSE
VILLE CODE

SOLARIS QUEBEC INC.

6150, boul. Ste-Anne, Ange-Gardien.
822-0643 - 694-1329



Votre émetteur, pas votre récepteur

A certains endroits dans Québec, vous retrouvez ces temps-ci des pancartes comme celle-ci, qui se trouve sur la rue Desjardins, près Sainte-Anne, car il y a plusieurs chantiers de construction en marche. Plusieurs croient qu'il y a une erreur ou une faute de français quand on écrit le mot "émetteur", pensant que l'on veuille dire les appareils radios placés dans les véhicules-moteurs. Mais c'est bien des émetteurs radios dont il est question, ces appareils de transmission radiophonique installés dans les taxis, les autos-patrouilles de la police, etc... car le dynamitage peut les endommager. Les postes "récepteurs" de vos automobiles ne sont pas en danger.



Question de qualité et d'économie?

STOCK a deux réponses:

- ① le Vermouth rouge **STOCK**, doux
- ② le Vermouth blanc **STOCK**, sec

La qualité d'une importation d'Italie à prix très populaire

Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada Ltée. Commanditaires des Trophées de Football Schenley depuis 1963.



800 et 1,500 mètres

Ces grands stratèges de la piste!

Voilà deux épreuves qui suscitent peut-être le plus de passion. Le 1,500 mètres encore davantage sans doute parce que l'on réussit toujours à créer un suspense autour de deux grands rivaux. A Mexico, c'était le Kenyéen Kipchoge Keino et l'Américain Jim Ryun. Keino l'emporta. A Munich, ça devait être la revanche de Ryun sur Keino. Malheureusement, le premier trébucha dans une épreuve préliminaire et fut écarté de la finale. Il faut se croiser les doigts et espérer qu'une

telle déveine ne se produise pas à Montréal. Car deux monstres de l'athlétisme vont se mesurer: le Tanzanien Filbert Bayi et le Néo-Zélandais John Walker. Bayi est le recordman du monde du 1,500 mètres tandis que Walker est devenu, en 1975, le premier être humain à franchir le mille en un temps inférieur à trois minutes 50 secondes (3:49.4).

Pour un, Bayi avale 11 milles de course par matin depuis deux ans en prévision des Jeux de Montréal.

Comme dans toute épreuve individuelle, chacun des pays peut inscrire un concurrent par épreuve sans qu'il ait atteint une performance minimale.

En plus, chacun des pays participants peut inscrire deux athlètes à la condition que tous, même le premier, aient atteint les performances minimales exigées. Au 800 mètres masculin, le standard olympique a été fixé à 1:47.4 minute tandis qu'au 1,500 mètres, il est de 3:40.6 minutes. Chez les femmes, la

performance minimale se situe à 2:04.0 au 800 mètres et 4:15.0 au 1,500 mètres. Ces standards olympiques doivent être réalisés entre le 31 mai 1975 et le 5 juillet 1976.

Ne participe donc pas aux épreuves olympiques qui veut et seuls les surdoués mondiaux prendront place au village olympique.

Caractéristiques:

Les coureurs de 800 mètres effectuent deux tours de piste complet. C'est un départ décalé. Après 300 mètres de course, soit à la sortie du second virage, les athlètes peuvent quitter le couloir qui leur fut assigné par tirage au sort.

Tout comme le 800 mètres, le 1,500 est catalogué dans les épreuves de demi-fond. Les coureurs effectuent trois tours de piste et 300 mètres. Le départ se fait en ligne et chacun des coureurs peut rentrer à l'intérieur quand il le désire. Les couloirs ne sont donc pas désignés.

Les spécialistes du demi-fond doivent allier tactique, résistance, finesse, courage, intelligence. Ces athlètes doivent posséder un sens naturel de la course.

Au 800 mètres, le coureur de tête qui a le désavantage de mener face à



la résistance de l'air et entraîner dans son sillage ses concurrents, doit se méfier des bons finisseurs. L'Américain Dave Wottle, médaillé d'or de la spécialité à Munich, a couvert les derniers 100 mètres en un temps presque inhumain de 10.5 secondes.

Un bon départ est primordial lorsque l'on parle d'épreuves aussi courtes que le 800 et le 1,500 mètres. L'athlète recherche d'abord une position intéressante dans le peloton. Démarrer en trombe signifie souvent gaspillage d'énergie. Partir trop lentement expose le coureur à des bousculades et à des chutes.

Le rythme de la course est imposé par celui ou celle qui prend la tête. Le Tanzanien Bayi aime s'emparer de la position de commande dès le départ et imprimer un train d'enfer à la course.

Evidemment, le coureur tire profit à demeurer le plus à l'intérieur possible. On a calculé qu'un coureur qui effectuerait un tour complet de piste à un mètre (trois pieds et trois pouces) de la corde, aurait parcouru entre six et sept mètres (18 à 20 pieds) de plus que ses rivaux plus à l'intérieur.

Le 800 mètres féminin offre sensiblement les mêmes difficultés. Les femmes arrivent à boucler chacun des tours en un temps avoisinant la minute alors que les hommes peuvent accomplir les 800 mètres au rythme de 52 à 53 secondes par tour de piste.

L'épreuve du 1,500 mètres chez les femmes, ajoutée aux épreuves olympiques à Munich, en 1972, peut être considérée comme une course allant aux frontières de la résistance féminine.

Classement mondial

800 mètres		FEMMES	
HOMMES			
	min.	Nina Morgunova	4:06.0
Mike Boit Kenya	1:43.8	Union soviétique	
Rick Wohlhuter		Grete Waltz Norvege	4:07.5
Etats-Unis	1:44.1	Tatyana Kazankina	4:07.09
Mark Enyeart		Union soviétique	
Etats-Unis	1:44.9	Waltraud Strotzer	4:08.0
Luciano Susanj		Allemagne de l'Est	
Yougoslavie	1:45.2	Natalia Andrei	4:08.4
John Kipkurgat		Roumanie	
Kenya	1:45.3	Francie Larrieu	4:08.5
Ivo Van Damme		Etats-Unis	
Belgique	1:45.4	Marie-France Dubois	4:08.6
Willi Wulbeck		France	
Allemagne de l'Ouest	1:45.4	Ellen Wellmann	4:08.7
Marian Gesicki		Allemagne de l'Ouest	
Pologne	1:45.4	Ulrike Klapezynski	4:08.8
Filbert Bayi		Allemagne de l'Est	
Tanzanie	1:45.5	Nina Holmen	4:08.9
Byron Dye		Finlande	
Jamaïque	1:45.7	Meilleure Canadienne: Thelma Wright, Vancouver, 4:11.5	

FEMMES			
Nina Morgunova	1:59.4		
Union soviétique			
Nikolina Shtereva	1:59.4		
Bulgarie			
Mariana Suman	1:59.7		
Roumanie			
Marie-France Dubois	1:59.9		
France			
Lilyana Tomova	2:00.1		
Bulgarie			
Yvonne Saunders	2:00.1		
CANADA			
Madeleine Jackson	2:00.3		
Etats-Unis			
Ulrike Klapezynski	2:00.3		
Allemagne de l'Est			
Josefina Cerchlanova	2:00.4		
Tchécoslovaquie			
Magdolna Lazar	2:00.5		
Hongrie			

Ca peut
être
utile...

Le 800 mètres
Aire de compétition: le stade olympique.

Capacité: 70,000 personnes.

Finale: 25 juillet à 17h15 (hommes); 26 juillet à 18h20 (femmes).

Record du monde: (H) 1:43.7 minute par Marcello Fiasconaro d'Italie en 1973. (F) 1:57.5 minute par Svetla Zlateva de Bulgarie en 1973.

Record olympique: (H) 1:44.3 par Ralph Doubell d'Australie aux Jeux de 1968 à Mexico. (F) 1:58.6 par Hildegard Falck de la République fédérale allemande aux Jeux de 1972 à Munich.

Record canadien sur invitation: (H) 1:45.6 par Bill Crothers du Canada en 1964. (F) 1:59.7 par Mariana Suman de Roumanie en 1975.

Record canadien: (H) 1:45.6 par Bill Crothers du Canada en 1964. (F) 2:00.1 par Yvonne Saunders de Guelph en 1975.

Meilleur Canadien: Peter Spif, Vancouver, 3:41.4. *Temps de passage au mille.

Espoirs canadiens: Yvonne Saunders, Ontario et Ed Takacs, Ontario.



Photo Mission Québec '76

Yvonne Saunders, originaire de la Jamaïque mais naturalisée canadienne maintenant, représente incontestablement le plus bel espoir du Canada aux épreuves d'athlétisme des Jeux olympiques de Montréal. Mlle Saunders qui, incidemment, a couru sous les couleurs de la Jamaïque lors des Jeux précédents à Munich, a réalisé, en 1975, la cinquième meilleure performance de l'année sur 800 mètres, à moins d'une seconde du meilleur chrono.



La meilleure place c'est encore chez...



LAURENTIDE

25 SUD, DORCHESTER TEL: 525-8181
FORD - TORINO - MUSTANG - MAVERICK - PINTO

Les députés québécois, confiants qu'Ottawa contribuera, finalement

MONTREAL (PC) — Les membres de l'Assemblée nationale du Québec ont discrètement acquis la conviction que le gouvernement fédéral va se rendre à la demande du premier ministre québécois pour combler une partie du déficit olympique, ne serait-ce qu'à la dernière minute, mais tous ne sont pas convaincus que les coûts de cette gigantesque entreprise sont pleinement justifiés.

C'est ce qui ressort, en tout cas, de la visite qu'ont faite les quelque 25 députés québécois, hier, au chantier olympique.

Le seul membre de l'Opposition dans le groupe, M. Marcel Léger, député de LaFontaine, s'est dit lui aussi convaincu que le gouvernement de M. Trudeau allait au moins verser \$200 millions afin de prouver que "le fédéralisme est rentable" et surtout, selon M. Léger, parce qu'Ottawa retirera plus de \$250 millions en impôts directs et indirects à l'occasion des Jeux.

Pour les députés libéraux cependant, même si Ottawa paye une part du déficit "par obligation morale", c'est la décision même de tenir les Jeux à Montréal qui est discutable à cause des coûts et du peu de participation des Québécois.

Me Yves Tardif, député d'Anjou, a fait valoir pour sa part qu'il faudrait s'interroger sérieusement si la décision était à refaire aujourd'hui.

Il a rappelé qu'avec \$100 millions, on pouvait construire une centaine d'arènes au Québec pour en faire bénéficier le sport amateur local.

On sait qu'à Montréal seulement le vélodrome se louera \$200 l'heure.

Pour M. Marcel Léger, il faut blâmer les administra-

tions municipale et provinciale de leur attitude permissive et de leur retard à agir dans les contrats.

Selon M. Léger il en coûtera \$50 millions par année

pour entretenir les installations olympiques, mais le gouvernement devra y pourvoir puisque l'autofinancement est une utopie et que, au surplus l'Etat perdrait \$30 millions au départ

avec le Village olympique qui, selon lui, ne pourra être vendu par unité de logement à un prix qui effacerait ses coûts de construction.

M. Léger a répété qu'une

enquête en commission parlementaire s'imposait immédiatement relativement aux contrats accordés non seulement dans le cas du Village olympique mais partout.



Calèche d'Hermès

Calèche D'Hermès vous offre un charmant boni pour la Fête des Mères.

Veuillez vous présenter à notre comptoir des parfums et avec tout achat de Calèche de \$5.00 ou plus vous recevrez en boni un coffret contenant une Eau de Toilette 7 ml et un mignon savon Calèche. Cette offre est valable jusqu'au 15 mai 1976 ou jusqu'à épuisement des quantités et limitée à un boni par client.

Parfum de \$25.00 à \$65.00
Parfum de toilette de \$15.25 à \$22.75.
Eau de toilette de \$9.50 à \$22.

brunet ●

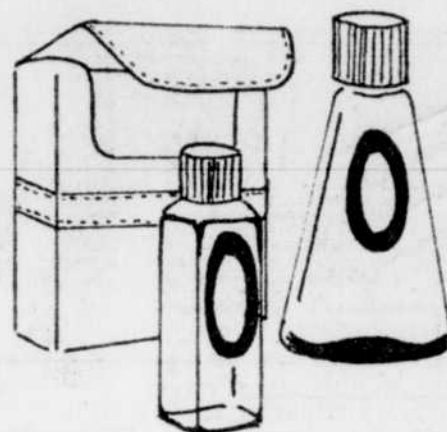
MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221

Chantilly pour sa fête



EAU DE TOILETTE
2 oz. \$6.00

EAU DE TOILETTE Atomiseur
1 oz. \$3.50
POUDRE DE BAIN
5 oz. \$5.00
3 oz. \$3.50



Avec tout achat de \$5.00 et plus de produits Chantilly vous recevrez une magnifique trousse contenant: Eau de toilette 1 oz, Bain moussant 1 oz.

brunet ●

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221

Vous pouvez Gagner un voyage à Paris par AIR CANADA



Participez sans tarder au concours Muguet des bois de Coty

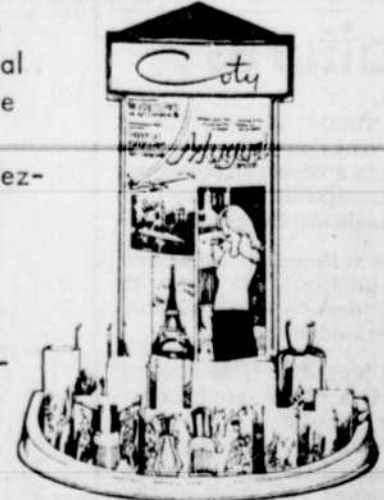
Muguet des bois, le grand classique des fragrances florales vous permet de rêver de bonheur. Amour. Printemps à Paris.

Et il vous offre maintenant la chance de vous y rendre grâce au fascinant "Concours Muguet". C'est simple comme tout, vous verrez.

Vous trouverez des formules de participation à l'étalage spécial de Muguet. Rendez-vous à notre comptoir de cosmétiques, remplissez la formule et remettez-la à la vendeuse.

Et voilà, c'est tout!

Muguet des bois
par Coty



brunet ●

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221



Un coin de France fleurit au cœur de la métropole.

La plus récente fleur des hôtels Air France, ce bouquet d'hôtels luxueux qui fait le tour du monde, ouvre ses portes le 15 avril. Une partie du Complexe Desjardins.

MERIDIEN



Andrade

De Lise Watier

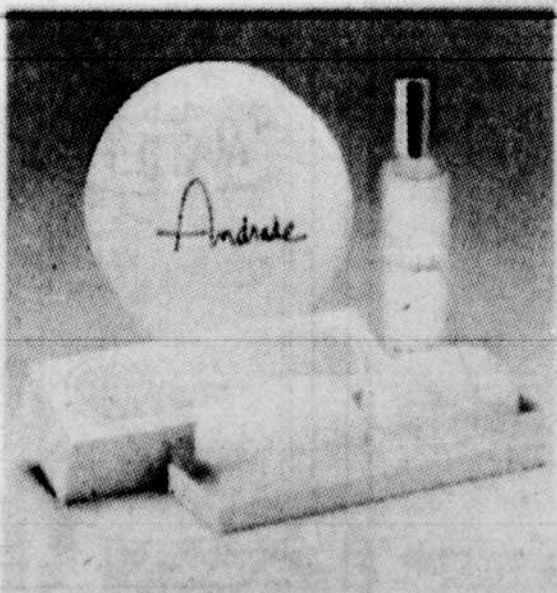
Un Grand Parfum Une Longue Caresse

Un merveilleux bouquet d'essences florales qui vous enveloppe discrètement

Eau de Parfum atomiseur 2 on — 57 ml 8.00

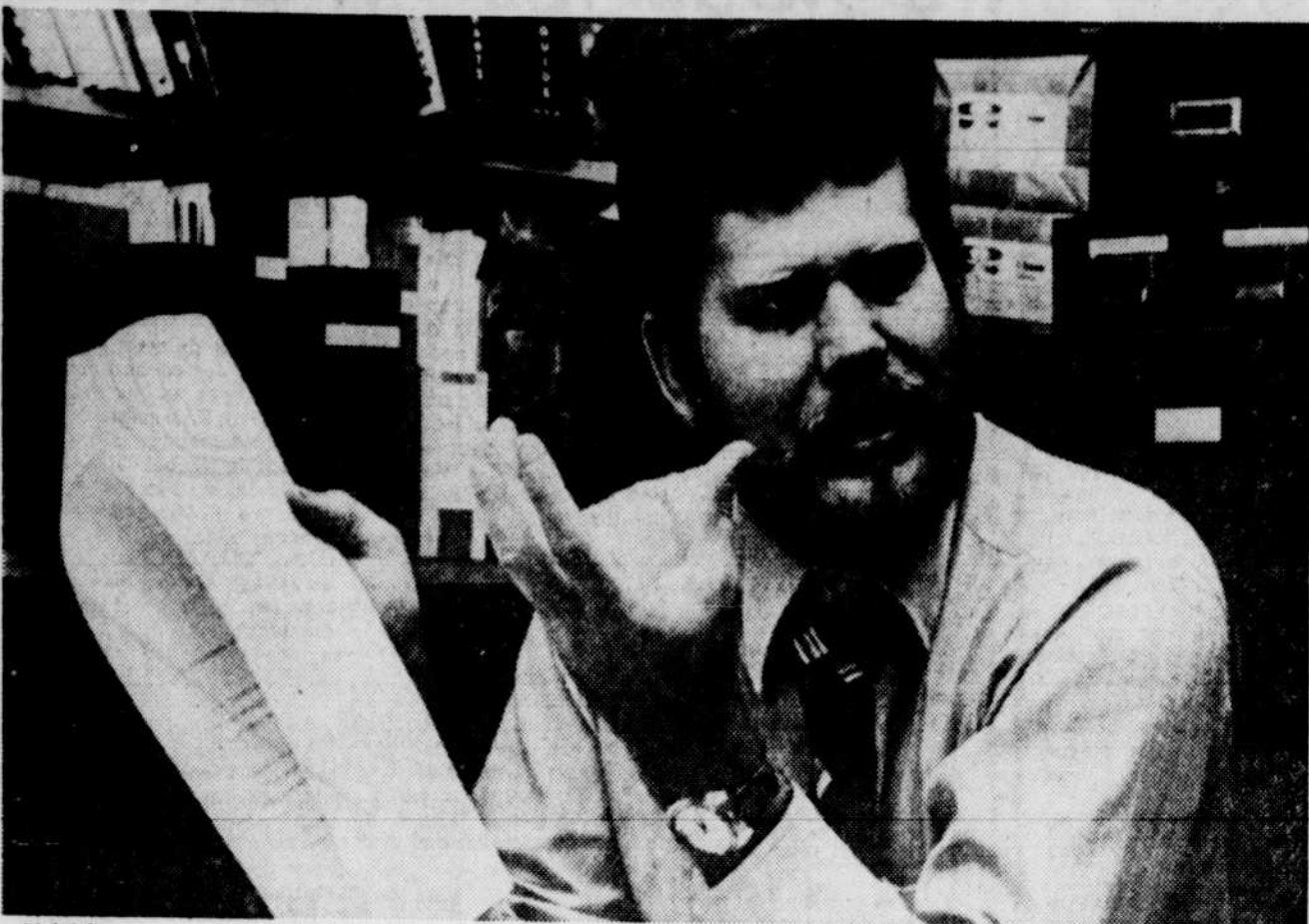
Savons de Beauté 6.00

Poudre de Bain de luxe 8.00



brunet ●

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221



Phil Edmonston, président de l'Association pour la protection des automobilistes

Première action commune contre Ford au Québec

MONTREAL (PC) — L'Association pour la protection des automobilistes a annoncé, hier, à l'occasion d'une conférence de presse, l'institution devant la Cour provinciale du Québec d'une poursuite conjointement intentée contre les maisons Versailles Ford et Richelieu Ford, d'une part, et la société Ford Motor du Canada, d'autre part, par les automobilistes Jean-Guy Tremblay, de Laval, et P. Van Nieuwenhuysen, de LaSalle, qui reprochent notamment aux intimes d'avoir fait ou vendu des voitures fabriquées "de façon contraire aux règles de l'art, la conception et l'assemblage des dits véhicules laissant libre cours à la rouille et à la corrosion".

A première vue, ces poursuites ressemblent à des milliers d'autres que des particuliers ont intentées, depuis trois ou quatre ans, tant aux États-Unis qu'au Canada, contre les fabricants nord-américains d'automobiles, par suite de différents vices de fabrication.

Mais le président de l'APA, M. L.P. Edmonston, a fait valoir que l'association soutenait juridiquement la poursuite, et qu'elle visait non seulement à faire obtenir aux deux demandeurs l'indemnité revendiquée: de \$1,400 dans un cas et de \$1,300 dans l'autre, mais également à "établir une certaine jurisprudence" sur laquelle pourront se fonder d'autres poursuites analogues.

Chrysler rappelle 6,040 voitures

WINDSOR, Ontario (PC) — La compagnie Chrysler du Canada a rappelé 6,040 voitures susceptibles de subir une panne des freins avant.

Les voitures en cause ont été produites en 1975. Il s'agit des Plymouth Valiant et des Dodge Dart.

Un porte-parole de la compagnie a révélé que les conduits d'huile à frein ont peut-être été mal placés vers l'avant. La corrosion pourrait provoquer une avarie de ces conduits et provoquer une perte de freinage.

Chrysler prétend qu'aucun accident n'a été signalé à cause de cette défectuosité mais que onze bris de cette conduite ont été signalés.

Toutes les voitures affectées ont été manufacturées aux États-Unis. Aux États-Unis, 8,300 voitures de ces marques sont rappelées.

Sears

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier

Vous pouvez **Gagner un voyage à Paris**
par AIR CANADA



Participez sans tarder au concours Muguet des bois de Coty

Muguet des bois, le grand classique des fragrances florales vous permet de rêver de bonheur. Amour. Printemps à Paris.

Et il vous offre maintenant la chance de vous y rendre grâce au fascinant "Concours Muguet". C'est simple comme tout, vous verrez.

Vous trouverez des formules de participation à l'étalage spécial de Muguet. Rendez-vous à votre comptoir de cosmétiques Coty chez votre détaillant préféré.

Remplissez la formule et remettez-la à la vendeuse.

Et voilà, c'est tout!

Muguet des bois
par Coty



* Deux boîtes d'Air Canada en classe économique de l'aéroport international à partir de 100\$ de dépenses. Aucun achat n'est requis pour participer.

Simpsons-Sears Ltée

ETCETERA

On vous regarde de partout. Et vous le sentez bien! Et des fois vous le sentez mal. Dans le fond, ça vous gêne.

Que pensez-vous de votre allure?

Votre bourse fait-elle partie intégrale de votre démarche?



Reflète-t-elle votre personnalité?

Après tout, un monde des plus particuliers s'y cache.

Votre monde.

Jérôme veut vous plaire.



Sachez que nous respectons votre monde.

C'est pour cela que nous choisissons les styles et les cuirs les plus aptes à vous satisfaire.



Quelque soit la façon de le regarder, Jérôme est de votre monde.



jerôme
a de quoi vous plaire.

Magasins à travers le Québec.
2450 boul. Laurier, Centre d'Achats Rond-Point, Lévis, Les Galeries La Canadienne, Place Québec.

Sears

- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Galeries Chagnon

Lise Watier



Lise Watier soigne votre peau avec un merveilleux produit, l'"Aloe-Vera"

Clair comme du cristal, ce gel hypo-allergène redonne à votre teint son hydratation naturelle pour lui rendre l'éclat de la beauté.

Lait nettoyant à l'"Aloe-Vera": Pour peaux sèches et sensibles. 142 ml, \$4 ch. 227 ml, 5.75 ch.

Lait hydratant à l'"Aloe-Vera", 142 ml, \$5 ch. 227 ml, 6.75 ch.

Masque hydratant à l'"Aloe-Vera", 57 gr., 4.50 ch.



Cosmétiques - Rayon 8

Mlle Claire Leblanc

conseillère pour la maison Lise Watier sera à votre comptoir de cosmétiques pour vous aider à choisir les produits Lise Watier appropriés à votre teint.

Un cadeau pour vous Avec tout achat de 7.50 ou plus de produits Lise Watier vous recevrez un élégant étui à cosmétiques signé Lise Watier.



Simpsons-Sears Ltée

Moderniser la loi de la taxe de vente pour les enfants

par Monique PAYEUR

Afin que les enfants ne soient pas victimes de discrimination, le législateur devrait refondre la loi de l'impôt sur la vente au détail de manière à exempter de la taxe de huit pour cent les vêtements et chaussures des enfants de 0 à 18 ans.

Après une enquête de plusieurs mois menée par la section de Sainte-Foy, l'Association provinciale des consommateurs du Canada recommande la modernisation de la loi régissant la taxe de vente au détail et la mise en place d'un système efficace d'information au consommateur sur les implications de cette loi.

L'ACC vient en effet de constater que la loi de l'impôt sur la vente au détail est poussiéreuse et désuète, autant dans sa terminologie que dans ses directives, et que peu de vendeurs et de

consommateurs en connaissent tous les caprices.

L'Association provinciale des consommateurs, réunie en congrès annuel à Sorel dimanche et lundi, a approuvé unanimement hier le rapport de son comité d'étude sur la taxe de vente, rapport visant à concrétiser les revendications de plusieurs consommateurs mécontents.

Quatre fois

C'est la quatrième fois depuis 1967 que la section provinciale de l'ACC demande au gouvernement québécois des modifications à la loi sur la taxe de vente.

La demande d'hier fait suite à une enquête menée depuis septembre dernier aux quatre coins de la province afin d'établir si les marchands connaissent bien la loi de la taxe de vente au détail, de même que leurs vendeurs et caissiers.

"Nous sommes portés à croire, souligne le comité de l'ACC, à la suite de ces investigations, que les marchands qui vendent des biens de consommation de même nature interprètent et appliquent différemment la loi de l'impôt sur la vente au détail."

Ainsi, les enquêteurs de l'ACC ont constaté que les chaussures destinées aux enfants sont taxées ou non en fonction des critères les plus variés: style, pointure, pays d'origine, insistance du consommateur à ne pas payer la taxe, etc. Quant aux vêtements de sport et certaines pièces d'équipement sportif, ils sont libres de taxe ou taxés, selon une politique établie par le commerçant lui-même.

Dans le cas des autres produits de consommation courante, les responsables de l'enquête ont constaté que la perception de la taxe de vente est souvent reliée au degré de connaissance de la

loi des préposés au service à la clientèle.

Opinion légale

Certaines directives transmises aux fonctionnaires du ministère du Revenu sur l'interprétation à donner au texte de loi, sont elles-mêmes contestables et erronées, ajoute l'ACC, en se basant sur une opinion légale transmise à l'ACC par un avocat, Me Pierre Proulx, à la demande expresse de l'association.

En effet, il semble que les directives du ministère du Revenu concernant l'article 15 x sur la taxe des vêtements et chaussures d'enfant ne sont pas conformes à l'esprit des autres lois québécoises.

Selon les principales lois du Québec, l'enfant est défini "comme une personne âgée de moins de 18 ans". Le ministère du Revenu établit aux termes de sa loi sur la taxe de vente au détail que

les vêtements et chaussures d'enfants ne sont pas assujettis à la taxe de 8 pour cent.

La directive du ministère du Revenu établit ensuite que l'exemption s'applique pour les vêtements de garçons jusqu'à la grandeur 33 et pour les vêtements de filles jusqu'à la grandeur 14X inclusivement. De même, dans le cas des chaussures, le ministère autorise l'exemption de la taxe jusqu'à la pointure 6.

Discrimination

Cette directive encadre singulièrement la loi, de sorte que les enfants très robustes de 1976 ou aux pieds plus longs que la moyenne établie dans la loi de 1940 se voient tenus de payer la taxe de 8 pour cent comme les adultes.

"Nous ne pouvons admettre, souligne l'avocat Proulx, que l'intention du législateur ait été de créer une application différente de la loi sui-

vant la grandeur ou la grosseur des enfants. Cette interprétation serait absolument illogique, vexatoire et discriminatoire."

A la suite de cette opinion légale et des recherches effectuées par la section de Sainte-Foy, l'Association provinciale demande au gouvernement du Québec "de refondre la loi de l'impôt sur la vente au détail afin de la rendre plus explicite et mieux adaptée aux réalités actuelles." (La loi parle encore de "guêtres" et de "redingotes"...)

Elle suggère d'abolir la taxe de vente sur tous les vêtements et chaussures destinés aux enfants de 0 à 18 ans sur présentation de la carte d'assurance-maladie et, enfin, d'établir une politique d'information à l'endroit du consommateur, afin qu'il soit tenu au courant de toutes les implications relatives à la loi de l'impôt sur la vente au détail."



Un seul des produits illustrés ici est taxable. Devinez lequel. Vous avez huit chances! Sinon composez 643-6010 à Québec ou 873-2800 à Montréal.

Peu de gens connaissent les produits non taxables

Les vitamines ne sont plus taxables. Tout le monde ou presque... le sait maintenant. Mais il existe une foule d'autres produits qui sont généralement taxés au "pifomètre" parce que ni les consommateurs, ni les commerçants ne connaissent bien la loi sur la taxe de 8 pour cent.

Certains consommateurs, mieux renseignés que d'autres, doivent même parfois mener des batailles serrées pour ne pas payer la taxe de vente sur certains produits non taxables. Ainsi, un consommateur soulignait dernièrement au SOLEIL qu'il devait, à chaque fois qu'il achète un laxatif naturel non taxable à la pharmacie, la graine de lin, discuter auparavant afin de ne pas payer la taxe de vente.

La loi sur la taxe de vente est assez complexe et mal connue. Il existe un service d'information téléphonique sur la taxe de vente au ministère du Revenu mais il est peu connu. Le bulletin mensuel d'information du même ministère est inconnu du grand public et les experts gouvernementaux de la taxe de vente sont entendus dans des cercles fermés, sur demande expresse.

Afin de vérifier le degré de connaissance de la taxe de vente par ses membres, l'Association des consommateurs du Canada, section provinciale, a soumis une liste d'articles à taxer ou non à ses présidentes de sections.

Résultat: les réponses furent bonnes dans une proportion de 70 pour cent, ce qui n'est pas exceptionnel si l'on considère que ces consommatrices sont sûrement plus averties et informées que la moyenne des gens.

Dans l'hypothèse que ce même test ait été fait auprès d'un public non averti, le pourcentage de réponses exactes aurait été plus faible.

Les consommateurs se fient généralement au personnel des magasins qui administrent la taxe de vente pour le gouvernement moyennant une ristourne de 2 pour cent sur le 8 pour cent de taxe perçue.

L'ACC a constaté dans la majorité des établissements visités au cours de son enquête, que le personnel préposé aux caisses ne subit aucun entraînement particulier, sauf des instructions verbales lors de son embauche.

On ne vérifie pas non plus ultérieurement l'état des connaissances acquises par les employés. Quant aux visites des inspecteurs du gouvernement, elles sont rarissimes, selon les commerçants interrogés.

L'étiquetage des produits dans les épiceries, pharmacies et autres magasins de biens courants est souvent

erroné. Ainsi, un séjour rapide dans une grande pharmacie de Québec, hier, afin de photographier des biens de consommation populaires aux fins de ce reportage, a permis de constater deux irrégularités qui infirment les constatations de l'ACC:

La graine de lin était étiquetée "taxable", alors qu'elle ne l'est aucunement. D'autre part, deux commis ne s'entendaient pas à savoir si un produit de nettoyage de la peau à base de pierre ponce était taxable ou non. L'un disait oui, l'autre non...

la cuisine

la cuisine de A à Z	LES LÉGUMES
la cuisine de A à Z	SOUPES ET POTAGES
la cuisine de A à Z	LES ŒUFS
la cuisine de A à Z	LES POISSONS
la cuisine de A à Z	LES BATEAUX
la cuisine de A à Z	LES ENTREMETS
la cuisine de A à Z	LE BOEUF
la cuisine de A à Z	BUFFETS ET LUNCHS
la cuisine de A à Z	LE VEAU
la cuisine de A à Z	GRILLADES ET BARBECUES
la cuisine de A à Z	HORS D'ŒUVRES
la cuisine de A à Z	COQUILLAGES

de A à Z

Pour la première fois en Livre de Poche: une véritable encyclopédie culinaire pratique, complète, moderne, abondamment illustrée de photos en couleurs.

- Les légumes • Soupes et potages • Les œufs • Hors d'œuvres et salades • Les poissons • Les gateaux • Grillades et barbecues • etc.

16 titres à \$3.50 l'exemplaire

Découvrez les BEAUX PRIX sur le 26 oz de Pepsi.



Oui. Pepsi a de beaux prix en tête...pour vous. C'est-à-dire que les bouteilles de 26 oz de Pepsi-Cola portent l'étiquette BEAUX PRIX*...pour annoncer des économies, de belles économies. Venez voir les BEAUX PRIX Pepsi chez tous les marchands participants. Vous trouverez les BEAUX PRIX aussi sur les bouteilles de Diet Pepsi.

RETOURNABLE:
25¢
(plus dépôt remboursable)
OU MOINS

BEAU PRIX SUGGÉRÉ.

Pepsi a de beaux prix en tête.

*Les BEAUX PRIX sont déterminés à partir des prix courants et sont en vigueur jusqu'à l'épuisement des stocks dans la région desservie par l'embouteilleur Pepsi-Cola de QUÉBEC. "Pepsi-Cola" et "Pepsi" sont des marques déposées de PepsiCo, Inc.

Individu de 40 ans détenu en rapport avec quatre incendies à l'hôpital du Saint-Sacrement

par Lucien LATULIPPE

Un individu d'une quarantaine d'années est détenu par la police de Québec en rapport avec quatre départs d'incendies qui ont eu lieu à l'hôpital du Saint-Sacrement, récemment. Il a été surpris hier soir, au moment où il rôdait dans cette institution et sa présence insolite a été remarquée par des employés de l'hôpital qui l'avaient aperçu les deux soirs où il y a eu incendie.

Amené à la centrale de police du parc Victoria, le suspect aurait confessé les quatre délits. Il aurait par contre impliqué un comparse qui devait faire l'objet d'une confrontation, aujourd'hui.

Par ailleurs, un premier suspect qui était détenu sur mandat du commissaire Cyrille Delage a été libéré, hier après-midi, après un interrogatoire de quelques heures. Employé de l'hôpital Saint-Sacrement, il semble la proie d'une dépression nerveuse.

Ainsi l'enquête a-t-elle per-

mis d'établir que ces départs d'incendie ne sont aucunement reliés au litige que connaissent présentement les hôpitaux avec leurs employés syndiqués.

Les quatre départs d'incendie sont d'origine criminelle. Il y en a eu deux, vendredi soir dernier, et deux autres, tôt avant-hier. Les dommages sont minimes.

Vers 21h30, vendredi, le feu a été allumé, en premier lieu, dans un bureau d'information au premier sous-sol et dans des caisses vides de liqueur laissées dans un corridor du second sous-sol, quelques minutes plus tard.

Dimanche, les pompiers ont été mandés vers 0h30. Le feu consumait des caisses vides de sérum, au rez-de-chaussée. Cette même nuit, le feu a aussi été allumé dans une dizaine de matelas qui étaient placés dans un corridor.

Coincidence ou fait étrange, les quatre départs d'incendies ont été découverts par le suspect libéré que les enquêteurs se proposent d'interroger de nouveau, après avoir obtenu la version d'autres témoins.

Causé par des voleurs

D'autre part, l'incendie qui a endommagé, avant-hier, la maison unifamiliale de M. Jacques Dugas, à Neufchâtel, est également d'origine criminelle et il aurait été allumé par des voleurs.

La maison est située au 121 rue de l'Actif. Le feu a pris naissance dans la garde-robe d'une chambre à coucher où il a été circonscrit, mais la fumée a laissé une empreinte épaisse partout dans la maison. Les domma-

ges sont estimés à \$10,000.

La famille Dugas était absente. En arrivant, les pompiers ont constaté qu'une vitre de la porte arrière était brisée et ils ont trouvé, dans

la maison, la pierre qui a été lancée pour fracasser le carreau.

Pour leur part, des policiers et les enquêteurs ont

réalisé que la maison avait été fouillée. Le propriétaire a confirmé qu'une somme de \$100 avait été volée, ainsi que des chèques d'allocations familiales.

LE CHAMPION DES CLIMATISEURS AU MEILLEUR PRIX EN VILLE...



dans la chambre



KW0051
6,000 Btu. Modèle portatif, s'installe en quelques minutes, ventilateur à 2 vitesses.

dans la cuisine



8,000 Btu. Appareil pour fenêtre coulissante, ventilateur à 2 vitesses.

dans le vivoir



FA11318
11,500 Btu. Grande efficacité, très silencieux, facile d'installation, ventilateur à 2 vitesses, modèle décoratif.

VENTE ET LOCATION, INSTALLATION
ESTIMATION A DOMICILE GRATUITE

BON-AIR

Réfrigération inc.

1365 NORD, RUE DORCHESTER / TEL.: 522-3807

UN INVESTISSEMENT DANS VOTRE MAISON EST TOUJOURS PROFITABLE

Pennington's

Où la taille ne restreint pas la mode



Des cadeaux pour maman dans les tailles 38 à 48



Pour maman... des cadeaux qui sauront lui plaire.

Un haut pratique avec son écharpe, en nylon brillant bleu/jaune ou jade/marine, tailles 38 à 44, \$12.98. Veste longue très à la mode en double tricot d'acrylique, blanche, marine, beige, tailles 38 à 46, \$24.98. KAFTAN, 2 imprimés très beaux en jersey d'acétate/polyester. Tailles 38 à 48, \$16.

Place Laurier, Ste-Foy, Tél.: 653-2484

Place Québec, Tél.: 523-6885



M'amie, maman m'amour!

Bracelet et porte-bonheur

\$12⁸⁸

l'ensemble

Dimanche... fête des mères! Beau jour d'amitié, bon jour d'amour!

Pour la fête des mères, offrez-lui un magnifique bracelet d'argent sterling, accompagné d'un joli porte-bonheur! Vous trouverez aussi au magasin une vaste collection d'autres porte-bonheur, offerts à compter de \$1.75 chacun.

LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES

PEOPLES

pour ceux qui aiment le beau

Place Fleur de Lys
550, boulevard
Wilfrid-Hamel
Québec
Téléphone: 647-3889

Place Sainte-Foy
2526, boulevard
Laurier
Sainte-Foy, Québec
Téléphone: 651-6455

Les Galeries Chagnon
20, route
Transcanadienne est
Lévis, Québec G6V 4Y1
Téléphone: 837-2452

Les Galeries Sainte-Anne
de Giffard
1500, D Estimaerville
Québec, Québec G1J 5B8
Téléphone: 667-4814

La garantie porte notre nom!

ERRATUM

towers

CIRCULAIRE DE LA FETE DES MERES
du 4 au 8 mai

En page No 13:

Sous-vêtements pour hommes
Paquet de 2
Notre prix courant

\$1.39
99¢ ch.

VOICI LA BONNE DESCRIPTION:

Sous-vêtements pour hommes

Nouvelle ligne, maillot ou caleçon.
Notre prix courant

\$1.39
99¢ ch.

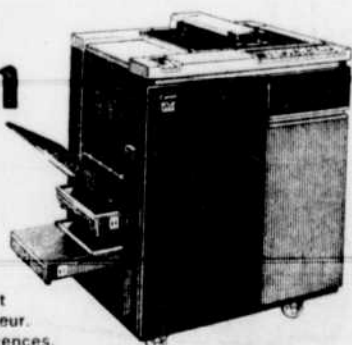
CANON A DU NOUVEAU

DANS LES PHOTOCOPIEURS
À PAPIER ORDINAIRE

COMPAREZ
LES COÛTS

Canon

(développement à sec)



CANON

Avec la fameuse
lentille qui donne des
copies précises sur tout
papier, blanc ou de couleur.
Copie aussi des transparences,
des feuilles préimprimées, des étiquettes, cartes... grandeurs de 8 1/2" x 11 à 11" x 17"

CANON Vous offre en même temps une copie de qualité supérieure, et une réduction dans le coût... peu de compétition... Avez-vous fait récemment une comparaison de prix dans votre département de photocopies?

Un appel suffira pour vous convaincre que vous pouvez réduire les coûts...

LA CIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU LTEE



70e anniversaire

Appelez

GE

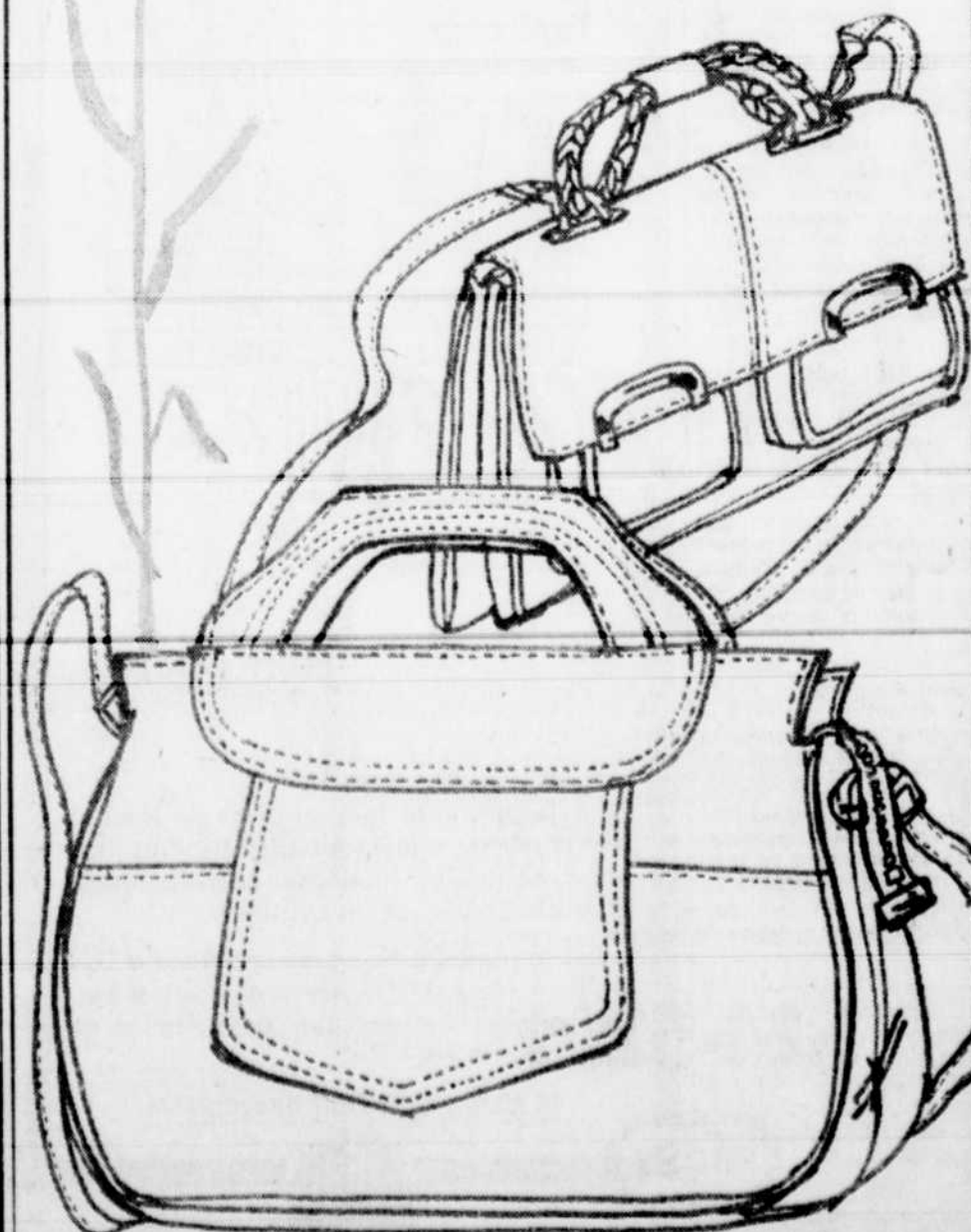
522-6876

norman

Un cadeau pour les 'Mères'

10%

de réduction sur les sacs à main c'est une belle façon de souligner la fête des mères.



mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon

L'ivressomètre mis en doute par une cour provinciale

par J.-Claude RIVARD

La valeur probante du test de l'ivressomètre subi par un automobiliste dans l'inconscience totale ou partielle, a été mise en doute, hier, en Cour des sessions de la paix.

Le juge Jean Grenier, de Québec, a acquitté surtout pour cette raison, un citoyen de Sainte-Foy, accusé de négligence criminelle, à propos d'un accident routier survenu dans le comté de Lotbinière, le 11 mai 1973, et qui coûta la vie aux jeunes Claire Ratté, Marie et Jacques Garneau.

Lorsqu'il fut soumis au test de l'ivressomètre, peu après l'accident, M. Raymond Tousignant était lui-même déjà grièvement blessé et se trouvait dans un état de demi-inconscience. Écartant la théorie soulevée par la poursuite voulant qu'il ait circulé à une vitesse exagérée avec son véhicule, et qu'il l'ait utilisé de façon à mettre en danger la sécurité publique,

le juge Grenier a ainsi expliqué le pourquoi du fatidique 0.20 qui s'est inscrit sur l'ivressomètre, lorsque les policiers lui ont fait subir le test. L'appareil a été induit en erreur par le mauvais fonctionnement des poumons de l'accusé, lesquels ne ventilaient pas suffisamment ses voies respiratoires.

Cette conviction voulant que la lecture de l'appareil ait été faussée par une concentration anormale d'alcool dans les poumons de l'intimé, dans un moment de demi-inconscience, le juge la partage avec le Dr Albert Nantel, du Centre hospitalier de l'université Laval.

M. Tousignant revenait alors de son travail à la Commission scolaire de Deschailhons, en route pour Québec.

Dans une courbe, il heurta un véhicule transportant, outre les trois jeunes victimes, Mme Denise Macomeau, chauffeur de taxi, et Mlle Christine Lauzière.

Ces dernières ont relaté que le véhicule de l'accusé a bousillé pour les heurter de front, en roulant à vive allure sur leur propre travée.

Elles ont dit qu'il sentait l'alcool. Le test de l'ivressomètre pointa le .20, qui, au dire du Dr P.-E. Fortier, signifie qu'il aurait probablement pris, avant l'accident, soit 15 onces de boisson forte, soit 50 onces de vin, soit 10 petites bouteilles de bière.

En défense, l'avocat de l'accusé, Me Robert L'Espérance, expliqua qu'il ne roulait pas aussi vite qu'on l'a affirmé: il lui a fallu un peu plus d'une demi-heure pour

parcourir une distance de 17 milles, de Leclercville au lieu de l'accident.

L'automobiliste a admis avoir pris une petite bière dans un hôtel de Deschailhons, vers 16h (outre une première qu'il avait prise avec son repas du midi), ainsi qu'un gin et une petite bière, vers 17h30, à Leclercville. Ces consommations ne de-

vraient représenter qu'une alcoolémie de 0.06, au bareme du Dr Fortier.

L'automobiliste a expliqué l'accident à une distraction subite qu'il a eue lorsque le coffre arrière de son véhicule s'est subitement ouvert. Il s'y trouvait un tricycle, qu'il venait de faire réparer au garage.

Quant au reste, il ne se rappelle rien, pas davantage du test Borkenstein. A un certain moment, il s'est réveillé sous une tente à oxygène, à l'hôpital.

Le Dr Jacques Lefrançois, de l'hôpital Laval, a révélé qu'à son hospitalisation, cet automobiliste était à demi-

inconscient, qu'il souffrait d'une commotion cérébrale et qu'il avait, au surplus, des fractures des côtes, du bassin et des deux hanches.

Le Dr Nantel a dit avoir réalisé, avec son équipe et après en avoir discuté avec le Dr Rousseau de l'Institut médico-légal, que l'appareil

Borkenstein était inadéquat pour mesurer le taux d'alcoolémie chez des malades, en état de somnolence, de coma ou de semi-coma.

Comme l'appareil ne mesure que la concentration des parties volatiles de l'alcool dans les voies respiratoires, soit des poumons à la bouche, il s'ensuit une mauvaise ventilation lorsque, dans une

perte de conscience, le centre de contrôle de la respiration ne permet plus aux poumons de fonctionner normalement.

De deux choses l'une: ou ces vapeurs d'alcool sont expulsées de façon trop rapide; ou elles le seront de façon trop lente, comme ce semble avoir été le cas dans cette cause.

Une saisie de haschisch

NEW YORK (AFP) — Environ 6,5 kg (13 livres) de haschisch ont été saisis vendredi dernier à l'aéroport Kennedy de New York dans les bagages d'une jeune Canadienne à l'arrivée d'un vol en provenance d'Inde, a indiqué un porte-parole du service des douanes.

Susan Hart, 27 ans, en chômage, domiciliée à Montréal, a été remise à la police de l'aéroport pour inculpation.

Elles ont dit qu'il sentait l'alcool. Le test de l'ivressomètre pointa le .20, qui, au dire du Dr P.-E. Fortier, signifie qu'il aurait probablement pris, avant l'accident, soit 15 onces de boisson forte, soit 50 onces de vin, soit 10 petites bouteilles de bière.

En défense, l'avocat de l'accusé, Me Robert L'Espérance, expliqua qu'il ne roulait pas aussi vite qu'on l'a affirmé: il lui a fallu un peu plus d'une demi-heure pour

norman

vous offre
à un prix vraiment bas
toute une collection
d'importations européennes



Vous ne trouverez pas
meilleurs prix ailleurs!

LANGUE DE BOEUF	LB .39
SAUCISSON ST-CASTIN	LB .67
BACON FUME A LA CANADIENNE	LB 1.43
STEAK DE RONDE MARQUE ROUGE	LB 1.35
ROTI DE RONDE MARQUE ROUGE	LB 1.33
ROTI DE LARD DANS L'EPAULE	LB .99
BOEUF POUR CONGELATEUR EMBALLE CONGELE DEVANT DE BOEUF DE L'OUEST	LB .65
SURLONGE DE BOEUF MARQUE ROUGE	LB 1.39
DERRIERE DE BOEUF STEER DE L'OUEST	LB 1.09

SPECIALITE BOEUF EN GROS POUR CONGELATION
NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGE

BOUCHERIE MORIN ENR.

GROS ET DETAIL - FRUITS ET LEGUMES

TEL.: 889-2680 - ST-ISIDORE: 646-5910

Pensez d'abord aux clôtures Frost

Pourquoi? Parce que Frost est synonyme des meilleures clôtures à mailles de chaîne. Depuis les vingt dernières années, un quart de million de propriétaires canadiens jouissent de leurs qualités: mailles à chaîne en acier résistant, cadre tubulaire à haute résistance et installation par des experts. Les clôtures Frost sont également associées à un choix judicieux de finis galvanisés ou vinyliques vert ainsi qu'à une protection durable pour votre propriété. Mais Frost c'est plus encore. C'est pourquoi plus de Canadiens achètent la clôture Frost. Communiquez avec le bureau de vente de la Frost et vous aussi comprendrez pourquoi.

Estimation gratuite sans obligation de votre part.

524-5291



7607/1AF

Groupe de tricot fini bouclé, ajouré, côtelé et uni. Importations italiennes dans un choix de robes et d'ensembles à deux ou trois pièces aux couleurs gaies et harmonieuses. Aubaine profitable! Plusieurs autres modèles non illustrés. Un achat spécial à ne pas manquer.

Il suffit de dire simplement: 'portez à mon compte'.

\$ 29⁹⁸

Rég. \$55⁰⁰ et \$75⁰⁰

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •

OPÉRATION-SURVIE

74 75 76 77

13474 ACCIDENTS
33 ACCIDENTS MORTELS
1569 ACCIDENTS AVEC BLESSÉS
8361 ACCIDENTS AVEC DOMMAGES MATÉRIELS
3511 ACCIDENTS MINEURS

OBJECTIF

↓

-5%

québec

Opération survie

Les autorités de la ville de Québec ont décidé de relancer l'Opération survie qui avait obtenu du succès, l'automne dernier, et de lui donner un caractère permanent. Un comité composé d'effectifs du service de police et du service de la circulation routière a été formé à cette fin sous le vocable "Opération survie 1976-1977". Le programme d'action a été divisé en quatre phases de trois mois. Comme le rappelait, hier, le maire Gilles Lamontagne, en lançant cette nouvelle campagne de sécurité routière, il est absolument nécessaire que le public collabore. Les statistiques sont catégoriques. 90% des accidents sont attribuables au conducteur du véhicule et 10% au véhicule lui-même. L'objectif est d'obtenir une diminution de 5% des accidents pour une période d'un an.



Il l'aime autant qu'elle

L'Eau de Floride de Murray & Lanman conquiert tout le monde par son odeur fraîche qui marie le piquant du citron à la séduction des épices. L'Eau de Floride est pour lui une lotion tonifiante après rasage, ainsi qu'une eau de toilette dont il aime s'asperger. Pour elle, c'est la friction vivifiante qui suit le bain, l'eau de cologne qui rafraîchit et détend.

Utilisez l'Eau de Floride... sa fraîcheur et son prix vous conviendront.



Le cadeau idéal pour la Fête des Mères



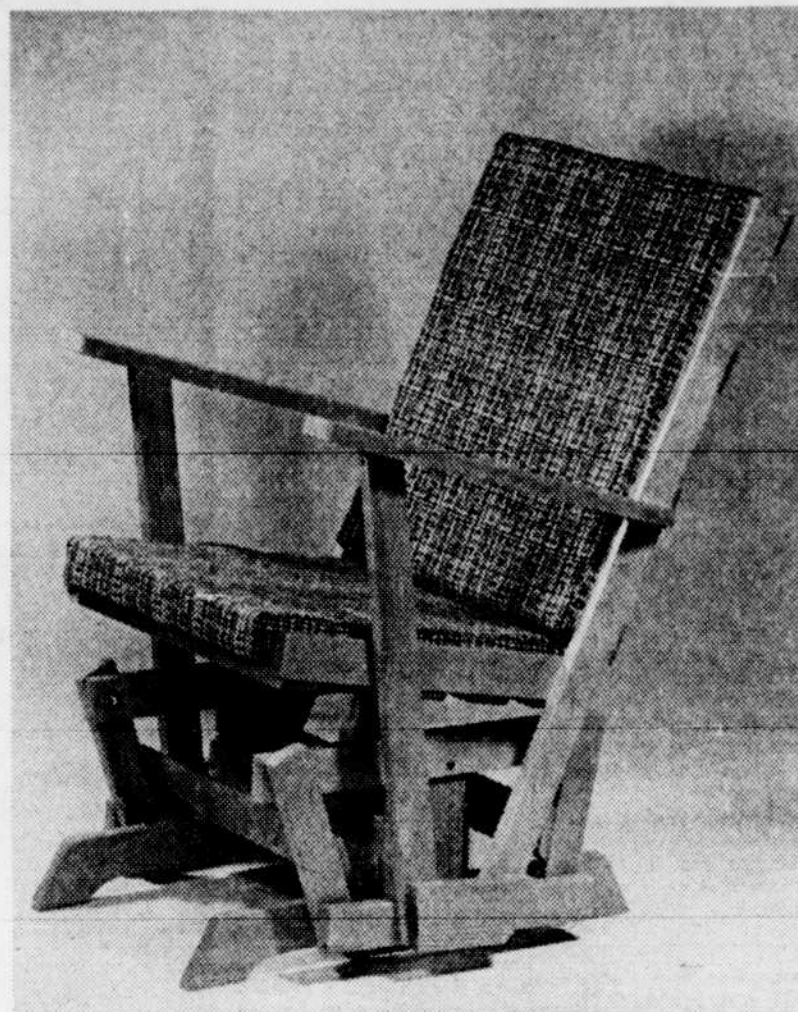
STYLE CANADIEN LES BERCEUSES REINAL

font tout ce que vous leur commandez. Elles avancent, reculent, demeurent stables à volonté, grâce au mouvement à billes, la base reste fixe.

Rég. 149.88

SPECIAL \$109⁸⁸
Épargnez \$40

Ce sont les chaises berçantes les plus confortables qui soient.



Ce spécial est en vigueur du 5 au 8 mai

Zellers

Facilités de crédit chez Zellers!
L'une ou l'autre de ces cartes de crédit est acceptée!

PLACE FLEUR DE LYS — 550 BOUL. WILFRID-HAMEL
QUÉBEC



Pour un essai particulier de la prestigieuse Lancia, téléphonez à M. Lessard, président de M. Lessard Ltée

Vos activités professionnelles vous tiennent certainement très occupé. Aussi vous proposons de prendre un rendez-vous pour faire l'essai, chez nous ou à votre domicile*, de la nouvelle Lancia Beta traction avant.

Il serait dommage que, faute de temps, vous ne puissiez apprécier son brio et son élégance. Chaque Lancia est construite comme si elle était la seule à sortir de chaîne, et c'est sans doute ce souci de la perfection, si rare de nos jours, que vous recherchez.

M. Lessard
M. Lessard Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec Ouest, 623-5471



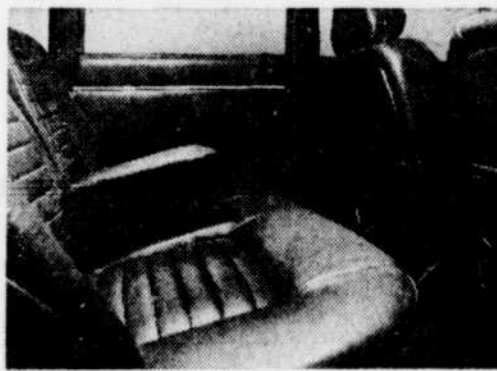
Depuis 1906 Lancia est la marque de référence des voitures européennes de grand style. MM. Maserati, Lamborghini et Porsche n'avaient pas encore mis au point leur premier modèle que Lancia était déjà le critère de beauté et d'ingéniosité technique dans le monde automobile.

La toute nouvelle Beta respecte la tradition: pureté dans la forme, technique sûre et raffinée, intérieur somptueux, finition irréprochable, performances exceptionnelles, dues en partie à sa traction avant, à son moteur à "hautes performances" et à sa boîte à 5 vitesses synchronisées. Sa maniabilité et sa tenue de route, même sur les chemins les plus glacés et enneigés, sont remarquables.

En Europe, Lancia est considérée comme "l'automobile de précision". Vous penserez peut-être qu'un tel pur-sang doit demander

bien des soins attentifs? Pas plus qu'une bonne grosse voiture américaine dite "robuste"... D'ailleurs cette bête racée s'est payé le luxe de remporter trois fois le Championnat du monde des Rallyes: élégante façon de démontrer son endurance! Deux modèles, coupé 2 portes et sedan 4 portes, pour ceux qui aiment le vrai, le beau, l'authentique.

Lancia Beta. Plus qu'une sportive de grande classe... un art de vivre!



Intérieur d'un luxe, d'un confort et d'une finition irréprochables: chaque Lancia est construite comme si elle était la seule à sortir de chaîne.



Lancia Beta, coupé
(2 portes, sièges en cuir véritable)
\$9,140.*

Équipement en option:
La Lancia Beta vous est livrée avec, en équipement standard, tout ce que vous pouvez exiger d'une voiture de luxe. Vous pourriez cependant faire ajouter en option: air conditionné, glaces à commande électrique, radio AM/FM, toit ouvrant (sedan seulement), direction assistée et couleurs métallisées!

*Pour les résidents de Québec ou ses environs seulement, et selon la disponibilité de nos démonstrateurs.

LANCIA

Lancia Beta, sedan
(4 portes, 3 places et grand coffre à bagages)
\$8,315.*

*Prix de détail suggérés n'incluant ni la taxe provinciale, ni les frais d'immatriculation, de transport et de livraison.

Deux victimes de capotages d'autos

La route a fait deux victimes dans l'Est du Québec. Réjean Dubé, âgé de 31 ans, fils de Narcisse Dubé, de Saint-Honoré de Témiscouata, a péri dans le capotage de son auto et Jean-Claude Parisé, âgé de 22 ans, de Gascon, en Gaspésie, a connu la mort dans des circonstances semblables.

L'accident de M. Dubé s'est déroulé vers 2h50, hier matin, sur la route 185 à Saint-Honoré. Celui de M. Parisé a eu lieu à Gascon-Ouest vers 3h, avant-hier matin, et il a été découvert au lever du jour par des passants. L'auto de ce dernier a fauché une garde-fou et elle a plongé

dans un ravin d'une cinquantaine de pieds.

Par ailleurs, l'automobiliste qui aurait heurté à mort Pierre Vadeboncoeur à Bernières, comté de Lévis, vendredi dernier, a comparu devant le coroner du district, hier. Après lui avoir lu le motif de sa détention, le Dr Roger Roberge a confié le suspect aux agents du poste de la Sûreté du Québec à Charny.

Agé de 13 ans, Pierre Vadeboncoeur, dont la famille demeure à Bernières, circulait à bicyclette sur la route Lagueux lorsqu'il a été heurté par une auto qui a fui les lieux de l'accident et qui a été retracée quelques heures plus tard.

Me Bernard Lesage, bâtonnier de Québec

Me Bernard Lesage a été nommé bâtonnier du Barreau de la région de Québec, hier, au cours de la réunion annuelle au centre des congrès, à Place Québec.

Me Lesage succède à Me Gilles Rivard, à cette importante fonction.

Le bâtonnier pour l'année 1976-1977 fait partie de l'étude Thibaut et Lesage, de Québec. Fils du juge Paul Lesage, de la cour supérieure, maintenant à la retraite, Me Lesage obtint sa licence en droit en 1956. Il fut admis au Barreau l'année suivante et gagna une bourse pour étudier deux ans au London

School of Economics, en 1957 et 1958.

En 1973, il fut nommé au titre de conseiller de la reine.

Chargé de cours des procédures civiles à l'université Laval, il exerce un poste de président des tribunaux de discipline des professions, à l'intérieur de l'Office des professions du Québec. En outre, il est l'un des arbitres habilités à juger des griefs dans le secteur de l'éducation.

Auparavant, de 1968 à 1971, il avait été membre du comité des examinateurs chargés d'étudier le dossier des nouveaux membres du Barreau.

Condamnés à l'amende pour des "freak show"

DRUMMONDVILLE (PC) — L'hôtel Rodcor, de Drummondville, a été condamné à l'amende, hier, pour avoir présenté en spectacle, le 20 août dernier, des défilés mentaux.

Propriétaire de l'établissement, la société Larocque et Madore a écopé \$500 d'amende et le gérant, M. Pierre Brodeur, \$200.

En rendant sa sentence publique, le juge Marc-André Drouin, de la Cour des sessions, a souligné "l'ambiance loufoque" de la représentation, pour laquelle trois défilés n'ont reçu que \$5 chacun.

Le président du tribunal a déclaré que ce spectacle, connu sous le nom de "freak show", contrevient à la loi de la protection de la santé publique, adoptée par l'Assemblée nationale en juin 1975.

Un troisième accusé dans cette affaire, M. Roger Dumais, présentateur du spectacle, devra comparaître devant le tribunal le 7 juin prochain.

Fraudes au fédéral: \$3,900 en pénalités

THETFORD MINES — Un ancien Thetfordois demeurant maintenant à Montréal, Lionel R. Binet, a été condamné à des amendes globales de \$3,900, et à défaut de paiement à deux mois de prison, pour avoir fraudé le ministère fédéral du Revenu en omettant de déclarer des revenus de \$40,131.87 dans ses rapports d'impôt pour les années de 1968 à 1974.

Ces fausses déclarations lui avaient permis d'échapper au paiement d'un impôt au montant de \$8,907.38.

Cette sentence a été rendue au palais de justice de Montréal par le juge J. Beauchemin, de la cour des sessions de la paix.

Chassez et pêchez là où gibier et poisson abondent. Robuste et mu par 4 roues motrices, le Scout vous mènera en des endroits où les voitures ne peuvent aller.



LE PASSE-PARTOUT.



Le camping est sans pareil dans la nature sauvage. Le Traveler à 4 roues motrices vous permettra de fuir les foules des terrains de camping et de rouler hors des routes asphaltées, en toute sécurité et en tout confort.

SCOUT INTERNATIONAL à 4 roues motrices.



Les merveilles de l'hiver vous appartiennent quand vous conduisez un Scout à 4 roues motrices. Les déplacements sur route sont plus sûrs. Vous pouvez pratiquer le ski et la motoneige hors des sentiers battus.



Le caravanning est un plaisir avec le Scout, véhicule puissant et robuste. Le Scout peut être équipé d'un ensemble spécial d'attelage des remorques.



Découvrez la puissance et l'agilité du Scout. Le vaste choix de moteurs et options vous permettra d'équiper votre Scout sur mesure selon vos besoins. Voyez aussi le Traveler à l'arrière ouvrant... et le pick-up compact Terra... et le quatrième membre de l'équipe Scout, le pick-up Terra avec moteur diesel en option.

Tous les modèles Scout sont offerts dans un vaste assortiment de combinaisons de couleurs et peuvent être équipés de multiples options. Voyez la gamme complète des Scout chez le concessionnaire International le plus proche.



INTERNATIONAL HARVESTER CANADA

International Harvester Canada
1300 ouest, boul. Charost
Québec

CONCESSIONNAIRES INTERNATIONAL HARVESTER

LE CENTRE DU CAMION TANGUAY
89, Kennedy,
Lévis, Qué.
Tél.: 837-9383

GARAGE BOLDUC INC.
1365, Chanoine-Morel,
Sillery, P.Q.
Tél.: 688-9114

GARAGE J.-PAUL AUDESSE
300, rue Principale,
St-Agapit, Lotbinière
Tél.: (418) 888-4884

GARAGE REDMOND INC.
128, 1re Avenue,
Ville de St-Georges,
Cité, Beauce
Tél.: (418) 228-8006

FRANCIS MARTEL & FILS INC.
80, boul. Mailloix,
La Malbaie, Québec
Tél.: (418) 665-2295

D. BOURBEAU INTERNATIONAL LTEE
Service jour et nuit
233, boul. St-Paul,
Chicoutimi, Qué.
Tél.: (418) 549-8830

GARAGE YVON GAGNON R.R. # 1
Lac-Sauvage
Témiscouata, Qué.
Tél.: (418) 855-2823

SIMEON LAVOIE LTEE
242, Jean-Roux,
Trois-Pistoles, Qué.
Tél.: (418) 851-1153

TURMEL AUTOMOBILE INC.
1385 nord, Dorchester,
Québec.
Tél.: (418) 522-2793

LA COMPAGNIE FERLAND & BEGIN LTEE
248, 3e Avenue,
Ville du Lac-Etchemin
Tél.: (418) 625-8401

RICHARD PICHE INC.
184, Route 138 B (2)
Cap-Santé, Qué.
Tél.: (418) 285-1811

COUTURE AUTOS SPORT INC.
603, Rte Lagueux,
Bernières, Cte Lévis
Tél.: 831-0922

A. LACHANCE AUTOS INC.
529, boul. Kennedy,
Pintendre, Cte Lévis
Tél.: 837-8897

LE CENTRE ROUTIER INC.
375, Témiscouata,
Rivière-du-Loup, Qué.
Tél.: (418) 862-7231

GRANDE VENTE DE LIVRES

du 5 au 22 mai



LIBRAIRIE AGRÉÉE

Le Centre Pédagogique

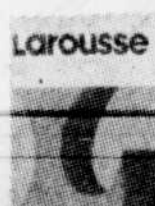
2299, Versant Nord
Ste-Foy - 688-1943

Des rabais extraordinaires JUSQU'À 90%

LES OISEAUX 3 tomes. Leur entretien, leur élevage. Orig. \$204.00 \$180.00	ENCYCLOPEDIE BON-FRANÇAIS Merveilleux instrument de travail. Orig. \$47.50 \$29.00	ENCYCLOPEDIE TOUT SAVOIR 14 volumes de culture générale. Orig. \$178.00 \$135.00	HISTOIRES GENERALES DES LITT. 6 volumes illustrés de magnifiques photos. Orig. \$160.00 \$60.00
LE LIVRE DE L'OCCIDENT 4 volumes richement reliés en cuir. Orig. \$140.00 \$50.00	PSYCHO. DE ROBERT Introduction à la psychologie. Orig. \$9.90 \$3.00	PEDAGOGIE ET PSYCHOLOGIE DES GROUPES Orig. \$7.95 \$2.00	PSYCHIATRIE INFANTILE à l'usage des médecins-éducateurs, etc. Orig. \$12.80 \$3.50
TRES NOTIONS SPATIALES DE L'ENFANT Orig. \$12.80 \$3.50	HOMMES ET NAVIRES AU CAP HORN Leur histoire de 1616 à 1939. Orig. \$21.50 \$6.00	JACQUES BONHOMME LES CHEMINS DU PROGRES Orig. \$30.00 \$9.00	ANIMAUX ET OISEAUX DU MONDE Leur vie, leurs instincts. Orig. \$10.50 \$6.00
COLLECTION UN PORTRAIT EN COULEURS Japan, Italie, Terre-Sainte. Orig. \$13.25 \$2.50	COLLECTION BIBLIO IDEAL Aventures fascinantes pour les jeunes. Orig. \$4.75 75¢	COLLECTION MICRO-COSME Écrivains de toujours. Orig. \$2.50 50¢	LES VOYAGES DE GULLIVER Avec illustrations en couleurs. Orig. \$7.50 \$1.50

LIVRES POUR ENFANTS

CONTES DE GRIMM Classiques de litt. enfantine. Orig. \$6.40 \$2.50	MAURUS ET MADELEINE Deux enfants visitent une grande ville. Orig. \$5.50 40¢
COLL. MES AMIS (FLEURS - BETES) apprenez à les connaître. Orig. 85¢ 25¢	COLL. SUCCES ANTICIPATION Ce que les jeunes devraient lire. Orig. 75¢ 15¢
HISTOIRES ANIMAUX SAUVAGES Des 4 coins du monde. Orig. \$6.40 \$1.50	CONTES DE GORKI Illustrations de Zuka. Orig. \$2.50 75¢
COLL. ALBUM ROSE Romans pour jeunes enfants. Orig. 70¢ 10¢	COLL. LIVRE DE POCHE Idéal pour adolescent. Orig. \$2.50 50¢
LE CHAT JEREMIE 17 histoires de chats. Orig. \$8.50 \$2.00	MERLIN L'ENCHANTEUR De Walt Disney. Orig. \$2.45 \$1.00



PETIT LAROUSSE
Illustré.
Edition 1976.
Orig. \$14.95 **\$11.00**



MON LAROUSSE EN IMAGES
2000 mots - 95 pages illustrées.
Orig. \$9.95 **\$7.00**



DICTIONNAIRE DUPUIS
Synonymes et antonymes.
Orig. \$9.95 **\$7.00**



CUISINE RAISONNEE
C.N.D. - 664 pages.
Les secrets de l'art culinaire.
Orig. \$14.95 **\$11.00**

Plus de 17,000 volumes à prix dérisoires

Une chance inespérée de vous monter une bibliothèque à bon compte!

Etant donné les bas prix de ces marchandises, toute vente sera finale et payable comptant seulement.

OUVERTURE - HEURES NORMALES DES MAGASINS

Des fonctionnaires occasionnels victimes du régime d'austérité

Les fonctionnaires dits "occasionnels" qui sont mis à pied au cours des présentes semaines dans la fonction publique québécoise sont

tout simplement les victimes du régime d'austérité lancé par le gouvernement Bourassa à l'automne 1975. Ce régime d'austérité, de-

venu encore plus sévère et plus précis dans les prévisions de dépenses gouvernementales rendues publiques au cours des dernières semaines, fait que plusieurs occasionnels voient leur engagement non renouvelé.

Pour donner un aperçu des contraintes qu'implique ce régime d'austérité, il suffit de rappeler les principales données des récentes prévisions budgétaires du gouvernement du Québec pour l'exercice financier 1976-1977.

— Limitation à 0,6 pour cent ou à 398 nouveaux emplois de l'augmentation des effectifs de l'Etat;

— La fonction publique, qui comptait 70,380 employés au cours de l'année fiscale terminée à la fin de mars dernier, devrait donc se composer de 70,778 à la fin du nouvel exercice financier;

— L'Etat réussit cet exploit en coupant le nombre de employés à temps partiel (occasionnels) de 433 et en augmentant les permanents de 831;

Consultations à la FTQ-construction

Des assemblées d'information et de stratégie continuent à avoir lieu dans les diverses sections de la FTQ-construction afin de faire le point sur les conséquences de la décision gouvernementale de retirer pendant 90 jours le droit de grève aux travailleurs de la construction.

Au-delà des déclarations d'indignation faites par les porte-parole de la FTQ, il faudra sans doute attendre encore quelques jours avant de savoir si les syndicats décideront de manifester "sur le terrain" — par des arrêts ou des ralentissements de travail — leur désapprobation du geste gouvernemental.

Le conseil exécutif du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ-construction) se réunissait aujourd'hui pour déterminer l'action à prendre, tandis que certaines sections locales profitaient hier soir de leur assemblée mensuelle pour consulter leurs membres.

En ce qui a trait à l'un des plus puissants syndicats, la section 144 des plombiers, une assemblée d'information doit avoir lieu jeudi soir à Montréal.

Mais il n'est pas question, selon les informations don-

nées par M. Maurice Pouliot, que les plombiers quittent le travail ce jour-là pour participer à la manifestation organisée par le front commun de la fonction publique et parapublique. "On a toujours été au "144" contre les fronts communs", a précisé Maurice Pouliot.



Fin d'un conflit de plus de 6 mois

Les employés de Plessisville Hosier sont retournés au travail hier après une lutte syndicale qui a duré plus de six mois.

L'entente intervenue entre la compagnie et les quelque 100 employés donnera une augmentation de \$1.35 de l'heure pour un contrat de trois ans.

Cette hausse représente environ 10 cents de l'heure de moins que le syndicat demandait à l'origine.

Un, deux, trois, un cadeau de roi!

Offrez à votre reine une de ces bagues à trois pierres, vous triplerez sa joie! C'est un cadeau classique que toute femme convoite. Les cinq bagues illustrées ci-dessus sont en or 14 ct.

A partir du haut. Trois diamants. Rubis et diamants. Saphir et diamants. Émeraude et diamants. Trois diamants.

BIRKS
JOAILLIERS

16, de la Fabrique 692-3822 Place Québec 529-0231 Place Ste-Foy 653-4035



Trousse de maquillage avec contenants en plastique, 10" de large, \$10.00 Etui à bijoux, déplié, 14" de long, \$15.00 Bourse, 7", \$4.50.

Compagnons de voyage

La trousse de maquillage, l'étui à bijoux et la bourse à deux compartiments se rangent bien dans vos bagages parce qu'ils sont faits d'un tissu souple, aux couleurs vives et joyeuses du printemps et de l'été.

16, de la Fabrique 692-3822

Place Québec 529-0231

Place Ste-Foy 653-4035

BIRKS
JOAILLIERS

La beauté ensorcelante des perles de MAJORQUE



De l'île espagnole de Majorque jusqu'à Birks... un trésor de colliers et de boucles d'oreilles faits des plus belles simili-perles au monde.

N'était-ce leur prix modique, on dirait de vraies perles. C'est à s'y méprendre. Nous avons des colliers à compter de \$42.50.

16, de la Fabrique, 692-3822
Place Québec, 529-0231
Place Ste-Foy, 653-4035

BIRKS
JOAILLIERS

Plaqué argent et verre fin



Un cadeau de cachet européen à offrir à l'hôtesse... Elle s'en servira pour le thé, le café, la vichyssoise, le consommé en gelée, le sorbet... ou comme pièce de collection.

3 pièces: godet en verre, tasse et soucoupe en plaqué argent, \$10.

BIRKS
JOAILLIERS

16, de la Fabrique 692-3822 Place Québec 529-0231 Place Ste-Foy 653-4035

ROC



Maquillage adallergique

ROC

• Composé volontairement sans parfum

• à base de colorants essentiellement naturels

• rigoureusement contrôlés en laboratoire

• mis au point par des dermatologues et des pharmaciens

• testés dans les hôpitaux en fonction des risques d'intolérance et d'allergie

• les produits Roc offrent un maximum d'efficacité et de sécurité

une invitation

Mlle Claire Langevin, esthéticienne de la maison Roc, sera à notre comptoir de Place Laurier du 6 au 8 mai 1976.

un cadeau

Un joli cadeau vous sera remis gratuitement avec chaque achat de \$7.50 et plus.

Les produits Roc sont disponibles dans tous nos magasins

brunet

Québec Ste-Foy Lauzon Neufchâtel



... pour la femme moderne

Lotion adoucissante:
Lotion de rinçage pour peaux sensibles et allergiques 6 oz 3.95

Lotion hydratante:
Lotion de rinçage pour peaux sèches et déshydratées. Contient des HYDROLYSATS DE COLLAGÈNE 6 oz 3.95

Crème paupières:
Prévient le vieillissement prématuré des paupières 1/2 oz 4.00

Crème démaquillante:
Pour toutes peaux. Permet un démaquillage en douceur 1 1/2 oz 2.95

Masque film:
Masque nettoyant pour toutes peaux 1 1/2 oz 3.50

Crème pour le cou:
Avec COLLAGÈNE. Substance active pour nourrir et hydrater la peau 1 1/2 oz 4.50

Venez rencontrer Mme Riensen représentante de la maison Anne-Marie à notre comptoir du mail St-Roch du 6 au 8 mai 1976.

LES PHARMACIES

brunet

Québec • Ste-Foy • Lauzon • Neufchâtel

Appel d'un acquittement

MONTREAL (PC) — Le ministre public a décidé hier d'appeler de l'acquittement d'André Choquette, l'un des grévistes de la United Aircraft auquel on a fait un procès pour séquestration de dix

personnes dans la nuit du 12 au 13 mai 1975.

Me Claude Haccoun, en annonçant cette procédure, a souligné les quatre motifs qui fondent l'appel, les principaux étant

que le juge Louis Paradis, avant le procès, n'a pas permis l'interrogatoire des candidats-jurés, et que, lors d'une audition de témoignages gravés sur bobine, les jurés auraient délibéré en public.

Il s'agit des bureaux de

Vandalisme: 330 mises à pied à l'Hydro

MONTREAL (PC) — L'Hydro-Québec a mis à pied temporairement 330 employés, hier, par suite des actes de vandalisme qui ont été perpétrés dans certains bureaux de l'Hydro, vendredi, lors du débrayage massif et général de milliers de travailleurs au Québec.

Saint-Jérôme, Joliette et La Tuque, où des dommages de plusieurs centaines de milliers de dollars ont été causés, selon la version de l'Hydro.

La direction rapporte en effet que des bureaux et des classeurs ont été taillés en pièces à coups de hache, des machines à écrire lancées

par les fenêtres, les téléphones arrachés, la tuyauterie arrachée et éventrée et des dossiers éparpillés partout au bureau de Joliette, où les 150 employés ont été mis à pied pour une période indéterminée.

A Saint-Jérôme, les 110 employés syndiqués du siège régional et les 40 employés

de secteur ont été mis à pied pour une période de 24 heures à cause du saccage de leurs bureaux.

A ces deux endroits les cadres assureront les services en attendant que les réparations soient faites et que les bureaux puissent de nouveau recevoir les employés.

A La Tuque, l'Hydro signale que des inconnus ont fermé des vannes régulatrices et que l'eau, en passant par-dessus le barrage, a causé des dégâts importants. Il y a eu des actes de vandalisme dans les bureaux également. Les 30 employés de cette succursale sont en congé forcé jusqu'à jeudi prochain.

Du 5 au 8 mai inclus.

(demain, jusqu'à samedi toute la journée).

VENTE

4 JOURS D'AUBAINES ENSOLEILLÉES

Le printemps, ça vous donne l'envie de rénover!

VENEZ CHEZ

Jos. Grenier

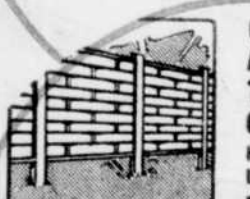


'LE GRENIER' CABANON

8' x 12'

Livré en panneaux assemblés. Inclus: porte avec clef, châssis, plancher, bardeaux d'asphalte, boîte à fleurs, teinture, etc.

\$339⁰⁰



CLOTURE ASSEMBLEE TRESSEE COULEUR CEDRE

Hauteur 48" Longueur 120"

Prix rég. \$16.95

\$15⁶⁹



CLOTURE ASSEMBLEE COULEUR CEDRE

Section de 42" de haut x 96" de long.

Prix rég. \$13.95

\$12⁷⁹



ARTICLES DE JARDINAGE

SEGA TEUR	\$3.60
GRATTE	\$3.83
PELLE RONDE	\$5.19
BECHE	\$7.16
RATEAU	\$3.59
CISEAU	\$5.56

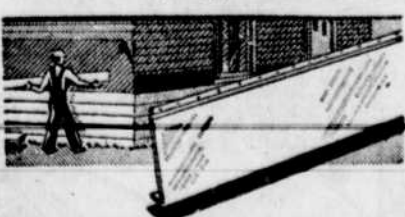
ACCESSOIRES DE PARTERRE

BALAI BROSSÉ 18"	\$5.19
BOYAU D'ARROSAGE 50'	\$2.96
ARROSOIR OSCILLANT	\$9.59
PISTOLET ARROSEUR	\$1.99
Etc.	

Luxaclad

C'est si facile de rajeunir sa maison soi-même

avec les panneaux d'aluminium préfini, les fascies et soffites, les gouttières et volets Luxaclad.



Prix rég. **\$68.50** toise

SPECIAL 4 jours

Un revêtement extérieur préfini que tout le monde peut poser... **\$58⁵⁰** toise



TABLE A PIQUE-NIQUE EN CEDRE

Mini-table pour enfants. Dimensions: 16" x 42" de long. Prix rég. \$28.35 - SPECIAL

\$24⁹⁵

TABLE REGULIERE CEDRE ROUGE 2" EPAIS

Dimensions: 28" x 70" de long. Prix rég. \$44.95

\$39⁵⁹

DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT. CHOIX DE 28 MODELES DE CLOTURES. ESTIMATION GRATUITE. SERVICE DE COUPE DE BOIS A VOS DIMENSIONS, PRET A ETRE ASSEMBLE.

POTEAU CEDRE ROUGE 4" x 4"	47^c pi. lin.
CAP POUR POTEAU 1 1/2" x 6" x 6"	49^c ch.
ETRIER DE METAL	28^c ch.
PALISSADE EN CEDRE RUSTIQUE 1" x 3" x 12" long.	96^c ch.

PRODUITS POUR PELOUSES ET JARDINS

ENGRAIS "NUTRITE" 4-12-8.	44 lb	\$4⁷⁶
TURF HERBICIDE 10-6-4.	40 lb	\$10⁰⁴
TURF SPECIAL 14-4-8.	44 lb	\$6⁵⁶
FUMIER DE MOUTON	50 lb	\$4⁶⁸
TERRE NOIRE	50 lb	\$2⁰⁰
ECLATS PIERRE BLANCHE	50 lb	\$1⁹⁹

CLOTURES DECORATIVES Pour îlots de fleurs, conifères, arbustes et bordures de pelouse, environ 18" de haut.

ESCOMPTÉ 25%

VOUS EPARGNEZ EN FAISANT VOS TRAVAUX DE RENOVATION VOUS-MEME...

BOIS A GALERIE 1 1/2" x 4"	pi. lin.	16^c
PANNEAUX 1/2" x 5" x 10"	feuille	\$29⁵⁰
TRAITE pour galerie		
PEUPLIER 1/2" x 4 x 4.	feuille	\$2²⁹
MASONITE 1/2" x 4 x 8.	feuille	\$2³⁹
ASPENITE 1/2" x 4 x 8.	feuille	\$4⁴⁸
ADAJOU 1/2" x 4 x 8 Bzc.	feuille	\$5²⁹
BISONITE 1/2" x 4 x 8.	feuille	\$5⁵⁹



ECHELLE ALUMINIUM

24' de long extensible. Rég. \$58.95

\$47¹⁶

ESCABEAU ALUMINIUM

(Approuvé C.S.A.)

Long: 5' Rég. \$20.90

\$16⁷²

Long: 6' Rég. \$21.00

\$21⁶⁰

OUTILLAGE B.D.

SCIE CIRCULAIRE SCIE SAUTEUSE SABLEUSE PERCEUSE TOURET D'ETABI

ESCOMPTÉ 10%

BARDEAUX ASPHALTE

210 lb encoillé.

NOIR SPECIAL **\$15.25** toise

COULEUR SPECIAL **\$15.85** toise

PAPIER FEUTRE 36" large 15 lb. SPECIAL **\$6⁹⁵**

PAPIER GRAVELE 36" large - noir. SPECIAL **\$9⁹⁵**

FLINKOTE

1re QUALITE

ENDUIT FIBREUX 5 gal. **\$11⁶⁹**

CIMENT PLASTIQUE 5 gal. **\$8⁸⁹**

CALFEUTRAGE CARTOUCHE

NOIR - **89^c** GRIS OU BLANC **99^c**

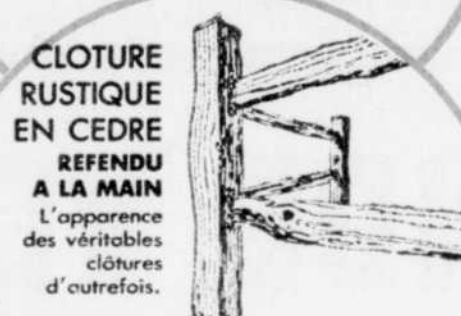


LA CABINE

Dimensions: 8' x 12'.

Livrée en panneaux assemblés. Inclus: porte avec clef, châssis, plancher, bardeaux d'asphalte, boîte à fleurs, teinture, etc.

\$319⁰⁰



CLOTURE RUSTIQUE EN CEDRE

REFENDU A LA MAIN

L'apparence des véritables clôtures d'autrefois.

POTEAU 4" x 5" x 64" de long.	\$7⁴⁵ ch.
TRAVERS 2" x 4" x 120" de long.	\$6⁹⁵ ch.



GOUTTIERES

EMAIL CUIT BLANC "GSW"

DALLE EN 10' long	Rég. \$4.00 SPECIAL \$3.60
DESCENTE EN 10' long	Rég. \$4.20 SPECIAL \$3.80
COIN EXTERIEUR	\$2.75 SPECIAL \$2.50
COIN INTERIEUR	\$2.75 SPECIAL \$2.50
COUDES	\$2.30 SPECIAL \$1.99

PRIX EN VIGUEUR POUR LA DUREE DE LA VENTE, LES 5, 6, 7 ET 8 MAL

PANNEAUX ONDULES TRANSLUCIDES PLASTIQUE NYLON

Dimensions: 26" x 96"

\$2⁵⁹

FIBRE DE VERRE

(choix de couleurs)

26" x 96"	\$5⁵⁹
26" x 120"	\$6⁷⁹
26" x 144"	\$7⁹⁹



SI VOUS SONGEZ A RAJEUNIR LES PLAFONDS

TUILE BLANCHE UNIE 12" x 12" **16^c** ch.

PANNEAU 3' x 4'. A carreaux de 12" fini blanc, lavable. Le panneau **\$2²⁹**



PANNEAUX PREFINIS

1re QUALITE SPECIAL

MERISIER COLONIAL 4 x 8'	\$5²⁹
CHENE ARTIC 4 x 8'	\$5⁸⁹
CERISIER 48" x 90"	\$4⁷⁶

surface traitée résistante au feu (approuvé par U.L.C.) PASSEZ LES VOIR DES AUJOURD'HUI.

947 AV. ROYALE, BEAUPORT

Ouvert jeudi et vendredi soir de 8h. à 9h. p.m.

Samedi 8h.30 à 4h. p.m.

TEL.: 667-1724

PEINTURE EXTERIEURE LUSTREE Rég. \$17.15 SPECIAL **\$12³⁵** to gallon

PEINTURE INTERIEURE SPECIAL BLANC MAT \$6.55 BLANC FINI \$9.55 LATEX SATIN

EMAIL GRIS POUR INTERIEUR ou EXTERIEUR, POUR CIMENT, BOIS, Etc... SPECIAL **\$7⁷⁰** to gallon

TEINTURE "OLYMPIC" COULEUR REDWOOD Rég. \$14.95 gal. SPECIAL **\$8⁹⁵** gal.

PINCEAUX ROULEAUX PAPIER SABLE DECAPANT **ESCOMPTÉ 20%**

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE. LES PRIX SONT EN VIGUEUR LES 5, 6, 7 ET 8 MAL

Centres d'accueil et CLSC vont profiter de la perte de juridiction des Centres de services sociaux

par Pierre BOULET

Jugeant que la loi 65 les a peut-être "vêtus trop grandement" lors de leur création, il y a près de cinq ans, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, laisse maintenant entendre que les centres de services sociaux (CSS) du Québec devront aller se rhabiller.

Sans aller jusqu'à employer des termes tels que "constat d'échec" ou "bilan négatif" de ces structures régionales, le ministre Forget n'en condamne pas moins les CSS à perdre des p...me...et du prestige. En effet, les centres de services sociaux (il y en a 14 au Québec) devront céder à d'autres une partie de leur champ de juridiction.

Ces "autres", ce sont les centres d'accueil et les Centres locaux de services com-

munitaires (CLSC). On sait que le ministère révisé à fond, actuellement, le rythme et le concept d'implantation des CLSC.

Conférencier au congrès de l'Association des centres d'accueil du Québec, hier, c'est en termes à peine voilés que M. Forget a servi aux CSS le bilan de cinq années de structuration et de mise au point administrative.

"Je crois qu'il faut déplorer cette identification trop exclusive des centres de services sociaux (CSS) à un ensemble de programmes, d'activités et d'organismes divers, a lancé le ministre. Cet éventail de programmes et d'activités déborde largement le cadre de ces établissements que la loi a un peu abusivement baptisés du nom de centres de services sociaux."

"Ce nom leur va comme un vêtement trop grand. Il confère à celui qui le porte un aspect quelque peu chétif", a ajouté M. Forget.

Créé pour assurer la distribution des services sociaux spécialisés sur une base régionale, le CSS semble maintenant voué à ne plus être le pôle régional qu'il devait être en matière de dispensation des services. Ce prestige, ou plutôt cette tâche, il la partagera désormais avec ses partenaires du réseau régional des affaires sociales.

Une nouvelle répartition

Si le ministre des Affaires sociales avait déjà laissé entendre qu'il réaménagerait la juridiction des CLSC et des centres d'accueil, il ne l'a jamais fait aussi précisé-

ment qu'à l'occasion de son discours d'hier.

Ainsi, on sait maintenant que le "reaching out" (investigation des besoins) dans la communauté, le dépistage, l'évaluation sommaire et la référence initiale vers les ressources spécialisées relèveront des centres locaux de services communautaires.

Le ministre ne veut cependant pas que le CLSC ne serve que d'entonnoir au centre d'accueil. C'est donc encore le centre local de services communautaires qui assumera le dépistage, l'intervention légère (visite d'amitié) et l'intervention non spécialisée (auxiliaires familiales).

Du côté des centres d'accueil, la notion de "centre

d'accueil de l'avenir" telle que préconisée par le comité Batshaw pour les institutions destinées aux jeunes, sera étendue aux centres destinés aux adultes.

Cela implique que ces institutions débordent leur rôle initial d'hébergement et se retourneront vers la collectivité.

"Le centre d'accueil doit de plus en plus être identifié à une équipe professionnelle consacrée à la réadaptation à la protection sociale de diffé-

rents groupes de citoyens", a expliqué le ministre.

Que restera-t-il au CSS? Selon M. Forget, "il y a de la place pour tout le monde et chacun a son rôle précis à jouer". Le Centre de services sociaux continuera donc de prendre en charge les bénéficiaires de milieux plus spécialisés, telle la clientèle des milieux scolaires et hospitaliers. En outre, le ministre confère au CSS la vocation de "plaque tournante" entre les centres d'accueil et les CLSC (coordination des admis-

sions, évaluation systématique des cas, etc.).

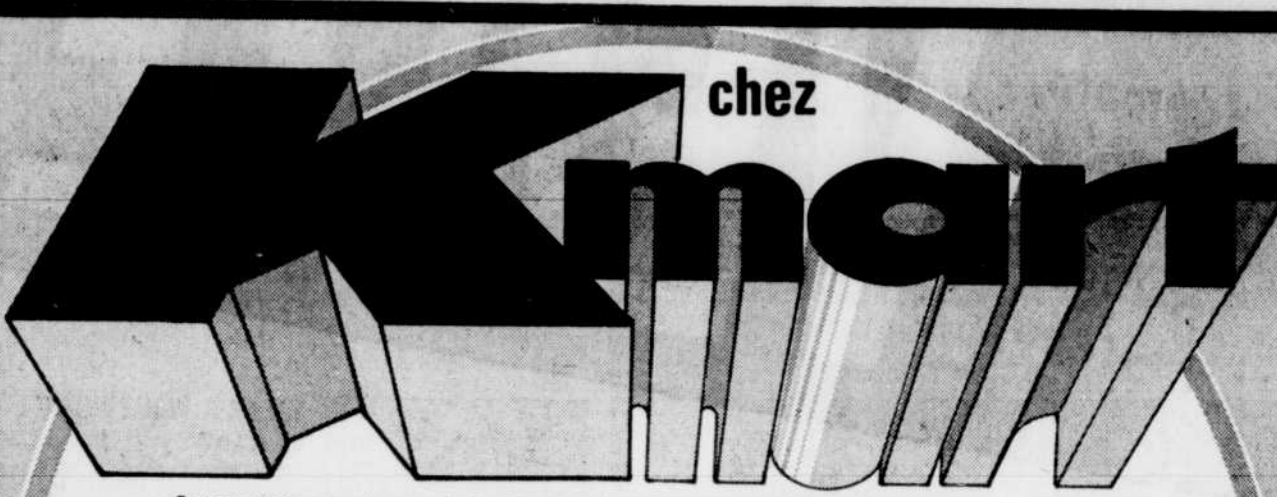
Concrètement, ce "réaménagement de vocations" implique que les CSS perdront des effectifs (travailleurs sociaux, techniciens en assistance sociale, soutiens, etc.) au profit des CLSC.

Dans quelle proportion ces transferts d'effectifs affecteront-ils les CSS? Le ministre Forget prétend qu'il est encore impossible de quantifier une telle opération. Tout au plus rappelle-t-il que, dès

1972, on prévoyait que 45% des ressources humaines acheminées vers les CSS seraient destinées à prendre le chemin des CLSC.

Tout compte fait, serait-on sur le point d'assister à ce qui pourrait ressembler au "début de la fin" des centres de services sociaux?

"Il n'est pas question de la disparition des CLSC, assure le ministre Forget, mais bien de l'épuration d'un rôle qui leur a été confusément confié."



En vente du 4 mai au 8 mai — tant qu'il y en aura — Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

CHEZ K MART, VOUS TROUVEREZ DES BOTTES DE TRAVAIL DE HAUTE QUALITÉ À TRÈS BAS PRIX




BOTTES DE TRAVAIL DE HAUTE QUALITÉ POUR HOMMES, AVEC EMBOUT D'ACIER 8"

Semelle plate très sûre avec neoprene antidérapant et embout d'acier de 8". Brun foncé. Pointures: 6 1/2-12.

Prix K mart **24⁶⁴**

BOTTES AVEC EMBOUT D'ACIER DE 6" OU 8" RÉPONDANT AUX NORMES

Ces bottes, approuvées par l'ACNOR vous sont offertes à un prix très raisonnable! Semelle plate très sûre, munies d'un embout d'acier de 6" ou 8" au choix. Havane. 6 1/2-12.

Prix K mart **19⁹⁰**





BOTTES DE CUIR SOLIDES POUR LE TRAVAIL OU LES LOISIRS

Suffisamment robustes pour les durs travaux et assez confortables pour vos randonnées de fins de semaine! Cuir de gant jaune et semelle ondulée blanche. Havane. Pointures pour hommes: 6 1/2-12.

Prix K mart **19⁴⁴**

LÉGERS OXFORDS POUR HOMMES

Robustes tout en étant légers, ils se prêtent très bien au travail à l'intérieur ou à l'extérieur. Semelle épaisse et rembourrée pour un confort moelleux. Noir. Pointures: 6 1/2-12.

Prix K mart **10⁶⁴**

BOTTES DE TRAVAIL "BIG JOHN" AVEC EMBOUT D'ACIER, NE PERCENT PAS

Les bottes "Big John" pour les hommes qui prennent vraiment soin de leurs pieds! Très résistantes à la perforation, elles sont munies de semelles vulcanisées et d'embouts d'acier de 8". Havane. 6 1/2-12.

Prix K mart **25⁶¹**

AU MAGASIN Kmart LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

2% ESCompte sur tout achat de \$50 et plus
PAYE EN ARGENT ET APORTE

Nous faisons la livraison à l'extérieur également

NOYER NATUREL ..	14.95
CHENE NATUREL ..	12.75
VIOLET ..	6.50
ROSE, BLEU ..	4.95
OR ET VERT ..	5.95
BARNWOOD ..	6.75
AUTOMNE OAK ..	5.50
FRENE RUSTIQUE ..	7.75
LOTUS ..	4.95
EARLY DOWN ..	5.75
PACIFIC WALNUT ..	5.95
WHITE BLOND ..	4.95
NUGGET ..	5.95
CHENES ..	5.95
CANDEM ..	4.75
ORME PROVINCIAL ..	6.85
ARTIC ..	5.80
PREFINI OR ..	6.85
SILVER OAK ..	5.50

PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS
première qualité **\$3⁷⁰**

HAZELWOOD ..	4.50
LIGHT OAK ..	5.50
CAMPAGNARD ..	7.95
SAND JUTE ..	6.85
CHENE MONTAGNAIS ..	4.95
GRIS FUME ..	5.50
LEOPOLD ROSEWOOD ..	5.95
TRAIL BLAZER ..	5.25
CEDRE NOUVEUX ..	5.40
PIN NOUVEUX ..	5.40
SHADY ..	6.95
WHITE GROOVE ..	4.95
LAMINA WALNUT ..	5.95

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE

Aussi matériaux neufs de toutes sortes à prix d'outback

MODERN PLYWOOD LTD.

1255, Courcellette - Val Belair - Tél.: 842-1911

Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

COURS SPECIAUX D'ETE EN ANGLAIS*

Profitez de nos tarifs réduits d'été. Apprenez l'anglais ou toutes autres langues, en petit groupe.

Hâtez-vous, téléphonez!

BERLITZ
ECOLES DE LANGUES

500 Grande-Allée, Québec, Tél.: (418) 529-6161

Services de traduction et d'interprétation

*Espagnol, Allemand, Italien, etc.

Permis de culture personnelle no. 749585 Ministère de l'Éducation du Québec.

GRANDE VENTE D'OUVERTURE
10 à 40%

DE REDUCTION SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE EN MAGASIN

RAYONS: HOMMES - FEMMES ENFANTS - BIJOUTERIE - COSMETIQUES

RIVE GAUCHE

CENTRE D'ACHATS JADIS
5555 ouest, 3e Av., Charlesbourg
Tél.: 626-8426



Suspensions Florentines



- A. Verre incurvé en diagonale de forme ogivale et d'une couleur rouge transparente. Pièces du dessus et de la base en métal coulé fini laiton. Chaîne de 15 pi. incluse.
- B. Suspension de verre blanc incurvé en vertical. Pièces du dessus et de la base en métal coulé fini laiton patiné avec 15 pi. de chaîne.
- C. Globe de 10" de diamètre en verre. Cette lampe de style vous procurera un éclairage efficace et élégant. Bande centrale de couleur ambre, verre blanc sur le dessus et à la base taillé en pointe de diamant. Complète avec pièces en métal coulé fini laiton du dessus et de la base.

PRIX PASCAL \$19.95

Votre Choix

\$14.88 ch.

Tables de circonstance

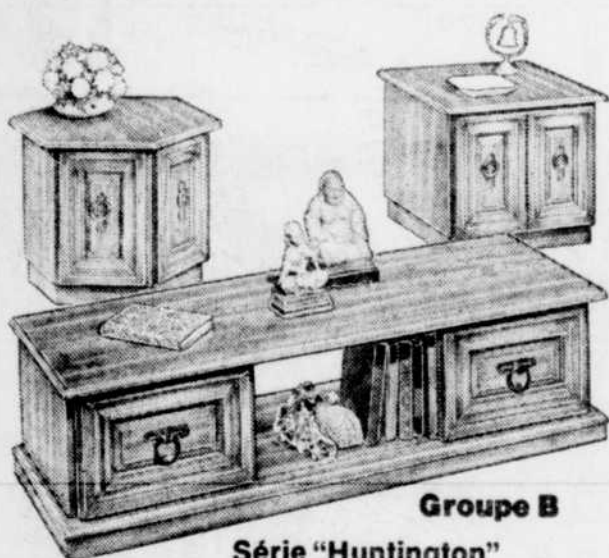
Par Pilliod

Élégantes tables stylisées avec ferrures de laiton. Finition de laque brillante, facile d'entretien. Moulures aux reliefs très prononcés aux détails soignés. Ces aubaines extraordinaires vous sont offertes dans les styles italien, colonial et traditionnel.



Groupe A

Série "Plymouth"
Fini Pacanier



Groupe B

Série "Huntington"
Fini Noyer



Groupe C

Série "Sutter"
Fini en pin

PRIX PASCAL \$79.95 ch.

Votre Choix

\$66.88 ch.

Super Aubaines

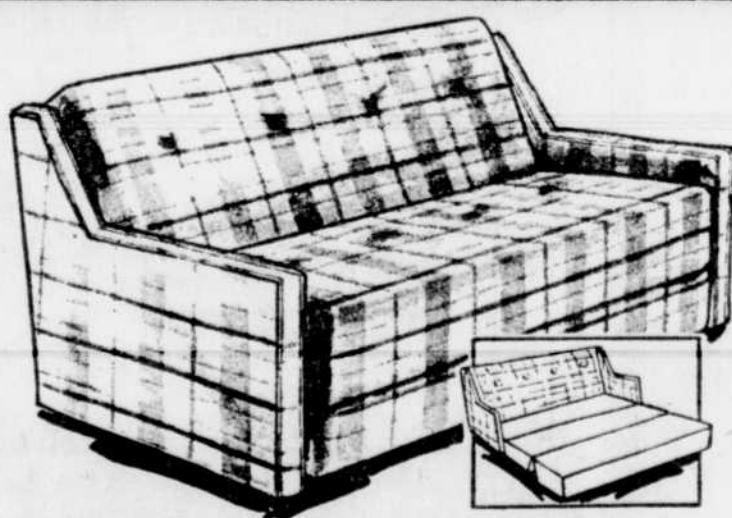


Ensemble de salon - 4 pièces

Sièges modernes à hauts dossiers capitonnés et coussins réversibles. Recouverts d'un riche tissu moucheté (Jason Biscuit). Intérieur des sièges et des dossiers généreusement rembourré de mousse. Pratiques grâce aux roulettes placées à l'avant, pour des déplacements rapides et sans effort.

Canapé	Fauteuil	Causeuse	Pouf
PRIX PASCAL \$244.95	PRIX PASCAL \$136.95	PRIX PASCAL \$189.95	PRIX PASCAL \$44.95
PRIX DE VENTE \$199.88	PRIX DE VENTE \$122.88	PRIX DE VENTE \$166.88	PRIX DE VENTE \$38.88

Bientôt les Olympiques! Prévoyez un coin de repos — Bas prix!



Modèle 90 de couleur "Dolly Autumn"

PRIX DE VENTE

\$188.88 ch.

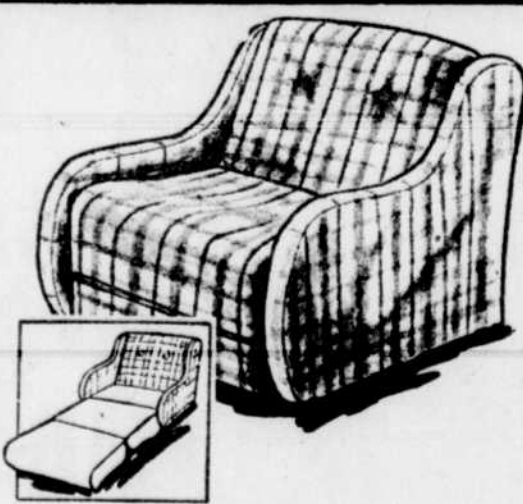
Modèle 33
Brun et jaune moucheté

PRIX DE VENTE

\$77.88

Sièges contemporains transformables

Modèles transformables et fonctionnels incorporés de ressorts spéciaux et d'un mécanisme en acier. Se transforment rapidement, sans effort, en un lit d'appoint ou de repos. Chaque modèle est capitonné et recouvert d'un tissu de qualité avec matelas incorporé fait d'un bloc de mousse.



Modèle 45 de couleur "Sonia Sunset"

PRIX DE VENTE

\$122.88



Modèle 303 moucheté rouille

PRIX DE VENTE

\$166.88

EN VENTE DU 4 AU 10 MAI

**CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER
STE-FOY, QUÉBEC,
TÉL.: 653-9307**

LIVRAISON MINIMALE \$10

CHARGEX OU MASTER CHARGE

Fine lingerie... alliant confort et beauté

Les vêtements Perri-Ann vous plairont
par leur légèreté et leur ligne moderne.
Disponibles en tailles P-M-G.

A) Ensemble robe de nuit et négligé, 100% nylon,
fleurs de dentelle au corsage de la robe et
sur le négligé. Tons pastel de bleu, blanc et rose. **30⁰⁰**

B) Robe de chambre imprimée,
50% polyester, 50% coton. Fleurs
de teintes pastel sur fond écru. **26⁰⁰**

C) Robe de nuit en polyester et coton.
Broderies au corsage. Un modèle
vraiment féminin! En bleu, rose et jaune. **13⁰⁰**

LINGERIE POUR DAMES
(Rayon 380)
Mail St-Roch, 2e étage
Lévis, étage supérieur.

Laissez-vous séduire
par nos suggestions
de cadeaux
pour la
**FETE DES
MERES**

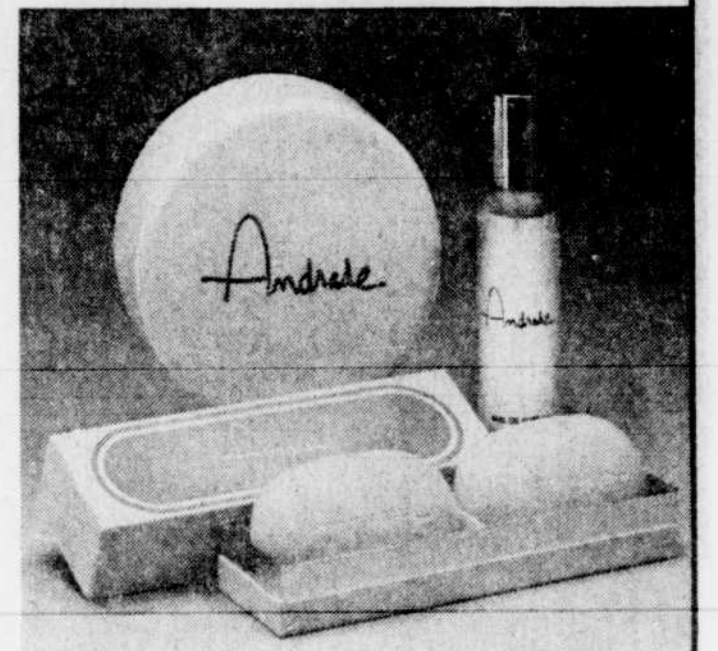


Andrade
De Lise Watier

Un
grand
parfum
Une longue
Caresse

Un merveilleux
bouquet d'essences
florales
qui vous enveloppe
discrètement

COSMETIQUES (Rayon 240)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée
Lévis, étage supérieur



EAU DE PARFUM
ATOMISEUR 2 oz - 57 ml
8⁰⁰

SAVONS
DE BEAUTE
6⁰⁰

POUDRE DE BAIN
DE LUXE
8⁰⁰

Choix de
sacs à main
printemps-été

D) **13⁰⁰** E) **16⁰⁰**
BLANC TAN

Pollack vous permet
de renouveler vos
accessoires-mode, grâce
à ces bourses de format
pratique, avec poignée
tressée et courroie à
l'épaule. En cuir
véritable blanc
tan. Modèle
non illustré à \$16.00.

BOURSES POUR DAMES
(Rayon 460)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée
Lévis, étage supérieur.



**Bas-culottes de très
belle qualité... Hanes**

Bas-culotte extensible, culotte et bout renforcés. Grandeurs A-B-C.
Teintes à la mode. **1⁹⁹**

Bas-culotte support diaphane. Cu-
lotte, bout et talon renforcés.
Grandeurs: Petite et Moyenne.
Couleurs en vogue. **6⁹⁹**

BAS POUR DAMES (Rayon 370)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée
Lévis, étage supérieur

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis.

**VOYEZ NOTRE CAHIER D'ANNONCES 'VENTE DE MAI'
PARAISANT MERCREDI, LE 5 MAI**